

Revue de presse 2023-2025



ALERTE SUR LE MAL-LOGEMENT

Manque de places d'hébergement, expulsions de lieux de vie informels, priorité donnée aux touristes par les hôteliers... Les plus démunis peinent à se loger.

La situation ne s'est guère améliorée depuis le mois de janvier et le constat établi par la fondation Abbé-Pierre, dans son 28^e rapport sur le mal-logement en France. « *L'écart a rarement semblé aussi grand entre d'un côté l'état du mal-logement, sa permanence comme ses manifestations aggravées, et d'un autre côté, l'insuffisance des réponses publiques pour rendre le logement abordable tant dans le parc existant dont l'ouverture aux plus modestes se restreint, que dans la construction neuve* », écrivait alors la fondation. L'Union sociale pour l'habitat a tiré la sonnette d'alarme lors de la présentation du projet de loi de finances pour 2024. L'organisation représentative du secteur HLM regrette que le gouvernement continue de réduire les moyens financiers des bailleurs sociaux alors même que la programmation de logements sociaux tend vers son plus bas niveau. Alors que la période hivernale approche, certaines situations alarment les associations, en particulier les jeunes mères et leurs nourrissons régulièrement refusés par les services d'hébergement, faute de place. Autre sujet de préoccupation, la multiplication des expulsions de lieux de vie informels (squats, etc.) sans recherche de solutions de logement. Avec la hausse du coût de la vie, la situation n'est pas plus reluisante pour les ménages modestes, « *alors que le logement représente depuis plusieurs années le premier poste de dépense des Françaises et Français, à hauteur de 27,8 % en 2021 (contre 20 % en 1990 selon l'Insee)* », pointe la fondation Abbé-Pierre.

Des solutions innovantes

En juin, le Collectif des associations unies regrettait qu'après des mois de concertation, le Conseil national de la refondation consacré au logement par le président Emmanuel Macron apporte très peu de réponses à la situation des mal-logés et quasiment aucune pour le logement social. Samuel Coppens, porte-parole de l'Armée du Salut, membre du collectif, pointe la difficulté que représente la concentration de la demande dans des zones à forte tension : Île-de-France, Nord, région lyonnaise et côte méditerranéenne. La tenue d'événements internationaux, comme la Coupe du monde de rugby ou les Jeux olympiques de Paris 2024, aggrave encore la situation, selon la fondation qui totalise 1500 lits en hébergements d'urgence en Île-de-France. « *Les hôteliers chez lesquels nous avons l'habitude de loger un grand nombre de personnes privilégient l'accueil des touristes* », note Samuel Coppens. Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Centre d'action sociale protestant (Casp), défend des solutions innovantes, génératrices de lien social, à l'image des pensions de famille. Les équipes du Casp animent quatre petits logements collectifs de ce type, « *des cocons chaleureux, qui évoquent l'univers balzacien* », décrit-elle. Ils se montrent d'une grande utilité pour les personnes à faibles revenus, ayant vécu dans la rue et fortement désocialisées. « *Or il est difficile de convaincre les collectivités locales d'accueillir de tels projets* », note Aurélie El Hassak-Marzorati. La directrice générale de l'association, qui héberge 6 000 personnes, cite enfin les résidences sociales, des solutions transitoires qui permettent d'accueillir dans un logement classique des personnes victimes d'accidents de la vie. Mais là aussi, les associations peinent, car l'équilibre économique reste difficile à trouver. ❖

PHILIPPE BOHLINGER

RADIO

NOM DU MÉDIA
RCF radio

PÉRIODICITÉ
Quotidienne

AUDIENCE
600 000



FAMILLE DU MÉDIA
Radio nationale

DATE DE PUBLICATION
13 novembre 2023

SUJETS
Actualités - Infos Générales,
Social-Société, Lifestyle

Résumé: La Fédération de l'entraide protestante a cosigné une lettre ouverte avec d'autres associations, dont le Centre d'Action Sociale Protestant et l'Armée du salut, adressée au Comité d'organisation des JO de Paris 2024. La lettre souligne le revers de la médaille des Jeux olympiques, mettant en avant des préoccupations sociales et environnementales.

Table ronde à Paris : « Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ? »

Le [Casp](#) a organisé une table ronde sur le thème " Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ?". Elle aura lieu jeudi 16 novembre à Paris, en présence d'Éric Deleamar, le défenseur des enfants.



© Ben Wicks - Unsplash

Les centres d'hébergement du centre d'action sociale protestant (Casp) accueillent plus de 1 200 enfants. Les adultes espèrent retrouver la stabilité qui permettra à leurs enfants de grandir sereinement. Face à la hausse des inégalités, le Casp a organisé une table ronde ouverte à tous. Programmée quelques jours avant le 20 novembre, date de la Journée internationale du droit des enfants, elle s'intitule « Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ? » et a pour objectif de réfléchir à comment mieux accompagner les enfants, afin de leur garantir un meilleur environnement. Il sera aussi question de comment leur garantir l'accès à l'éducation, à la santé, à la culture, etc.

Pour l'occasion, Éric Deleamar, le défenseur des enfants, a accepté l'invitation du centre. Il échangera avec Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Casp, Judith Nahum, chargée de mission enfance/famille et cheffe de service d'un centre d'hébergement d'urgence famille au Casp. Nacer Boubekeur, journaliste France Télévisions, animateur de l'émission " C quoi l'info sera aussi du rendez-vous.

Enfants à la rue, grande cause de 2023

En plus des actions menées quotidiennement par la structure organisatrice (lutte contre la pauvreté, les exclusions et toutes formes de détresse), celle-ci a fait des enfants à la rue sa [grande cause de l'année 2023](#).

La table ronde « Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ? » aura lieu le jeudi 16 novembre à 19 h, aux Amarres, 24 quai d'Austerlitz, dans le 13e arrondissement de Paris. [Gratuit, sur inscription](#).

Table ronde à Paris : "Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ?"

Le Casp a organisé une table ronde sur le thème " Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ?". Elle aura lieu jeudi 16 novembre à Paris, en présence d'Éric Delemar, le défenseur des enfants.



Les centres d'hébergement du centre d'action sociale protestant ([Casp](#)) accueillent plus de 1 200 enfants. Les adultes espèrent retrouver la stabilité qui permettra à leurs enfants de grandir sereinement. Face à la hausse des inégalités, le Casp a organisé une table ronde ouverte à tous. Programmée quelques jours avant le 20 novembre, date de la Journée internationale du droit des enfants, elle s'intitule « Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ? » et a pour objectif de réfléchir à comment mieux accompagner les enfants, afin de leur garantir un meilleur environnement. Il sera aussi question de comment leur garantir l'accès à l'éducation, à la santé, à la culture, etc.

Pour l'occasion, Éric Delemar, le défenseur des enfants, a accepté l'invitation du centre. Il échangera avec Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Casp, Judith Nahum, chargée de mission enfance/famille et [...]

Lire la suite de l'article sur Réforme

Enfants à la rue : comment en finir avec les inégalités ?

Éric Delemar, le défenseur des enfants a participé à une table ronde organisée par le Casp, jeudi 16 novembre.



L'occasion de lister des pistes qui permettraient d'améliorer la vie des enfants dont les familles rencontrent de grandes difficultés et de ne pas les exclure de la société.

Les enfants ont des droits. La France a même fait partie des premiers pays à ratifier la Convention des droits de l'enfant. C'était le 7 août 1990. Pourtant, les inégalités persistent. Actuellement, en métropole, 2 800 enfants dorment dehors, 31 000 dans des hôtels sociaux et 6 000 dans des bidonvilles. " Je rentre de Mayotte où 10 000 enfants n'ont pas accès à l'école. Et en France, 100 000 enfants sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Ils rencontrent des difficultés à trouver un travail et donc à se loger, à se soigner, ajoute Éric Delemar. Jeudi soir, dans le 13^e arrondissement de Paris, le défenseur des enfants participait à une table ronde initiée par le Centre d'action sociale protestant (Casp) et intitulée " Enfance face à l'urgence, comment garantir l'égalité des chances ?.

Présente à Paris et en Île-de-France, la structure héberge 1 200 enfants. Mais malgré ses efforts et la mobilisation permanente de ses équipes, chaque soir, une soixantaine de familles restent sans autre solution qu'un hall de gare, un coin de trottoir, etc. " Ces enfants ne peuvent pas apprendre tous les jours, ils ne peuvent pas s'épanouir et sont parfois en mauvaise santé, lâche Aurélie el Hassak [Marzorati](#), la directrice générale du Casp. On leur vole leur enfance. Si au fil des ans les visages des sans-abris ont changé, les centres d'accueil n'ont pas évolué. Ils ne sont pas faits pour accueillir des familles. " Il n'y a pas assez de place pour jouer, pas de lieu pour faire les devoirs, pas de lieu pour s'isoler.etc., liste la responsable. Pourtant, les familles, les mamans de poupons et les femmes enceintes y défilent.

" Tant qu'on n'est pas séparé, ça va aller

Pour la responsable, il est temps de réadapter les lieux d'accueil pour qu'ils permettent d'accueillir des enfants et des adolescents dans de bonnes conditions. Il faut arrêter de les brinquebaler d'un endroit à un autre. Ces pratiques les empêchent de suivre une scolarité sereine, quand elles ne mènent pas tout simplement à la déscolarisation. Kenzo a 11 ans et est au collège. Allant de centre en centre, il raconte : " Ça fait trois ans que ça dure. Ni lui ni Salima, sa mère, n'ont compté le nombre de centres d'hébergement où ils ont été accueillis. " Je n'aime pas trop regarder en arrière, ça a été très dur pour Kenzo à cause, notamment, du nombre de kilomètres à parcourir chaque jour pour continuer à aller à l'école. À ses copains, le garçon ne dit pas qu'il n'a pas de maison. Mais malgré les difficultés, il a quand même de bons souvenirs grâce aux activités proposées par les centres. " La vérité, avec ma mère, on a beaucoup souffert. Mais tant qu'on est avec notre famille, tant qu'on n'est pas séparé, ça va aller, dit-il, courageux.

Lui et les siens tiennent bon, malgré les difficultés et les déceptions. Salima est décidée à tout faire " pour offrir un meilleur avenir à ses enfants " La précarité empêche, elle exclue d'un système parce qu'elle fait que les enfants, les parents n'ont pas les mêmes droits pour des raisons d'argent, de logement, de droit commun, explique Judith Nahoum, chargée de mission enfance au Casp et cheffe de service des Épinettes, un centre d'hébergement d'urgence pour les familles situé dans le quartier des Batignolles, à Paris. " Les enfants qui vivent la précarité de logement sont en alerte, en sidération, en stress permanent, ce sont des enfants qui deviennent des aidants d'eux mêmes. On leur prend toute leur insouciance, ajoute Éric Delemar. Pour lui, " si on s'était mieux occupé d'adultes lorsqu'ils avaient 15 ans, la société serait peut-être différente aujourd'hui

Des centres pérennes pas d'urgence

Le jeu, lui, préserve de l'anxiété au quotidien ou offre au minimum une parenthèse. Si le Casp multiplie les activités sportives et culturelles pour les enfants, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à leur âge, ce n'est pas suffisant. Les travailleurs sociaux attendent beaucoup du service public de la petite enfance que le Sénat vient de voter. Ils espèrent qu'ils ne sera pas réservé aux enfants des parents qui travaillent, car tous les enfants doivent découvrir l'éveil. Ils militent également pour l'ouverture de beaucoup plus de centres d'hébergement. Mais aux centres d'urgences, ils préfèrent des centres pérennes, afin d'éviter les déplacements réguliers des familles et donc les risques de déscolarisation. La régularisation des familles présent sur le territoire permettrait également à des parents de trouver un logement ou du travail, pour ceux qui n'en ont pas encore. Un souhait pieux, peu en phase avec le projet de loi immigration voté en première lecture par le Sénat.

" Il faut que l'État prenne la mesure de la situation, qu'il crée un comité de pilotage pour penser avec tous les acteurs impliqués la politique de la précarité des familles. Ce qui a été fait avec les réfugiés ukrainiens, c'était magique, incroyable. Tous les acteurs se sont réunis rapidement. Pourquoi ne pas recommencer ? , s'interroge Aurélie el Hassak [Marzorati](#). D'autant que le gouvernement a promis à plusieurs reprises que plus aucun enfant ne dormirait dehors.

PARIS : CASP, action sociale globale



Avec pour cœur de métier l'offre d'un toit aux plus démunis, le Centre d'action sociale protestant décline une action multiforme, et mise sur les grands groupes pour des partenariats durables.

Entretien avec **Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale, CASP.**

Quelle est l'origine et le cœur de métier de votre association ?

Aurélie El Hassak-Marzorati : Le CASP¹ a été créé il y a plus de cent ans. Il oeuvre auprès des personnes démunies, hommes, femmes, enfants, qui vivent à la rue. Nous intervenons par nos maraudes, gérons des accueils de jour, des centres d'hébergement d'urgence et des logements. Toutes les personnes en faveur desquelles nous oeuvrons peuvent avoir besoin d'un toit, d'une alimentation équilibrée, d'un emploi, d'une formation, d'une bonne santé, de propositions culturelles, de loisirs, de sport et de bien-être. Le spectre est donc très large et notre action se veut globale. Nous devons aller au plus proche des besoins de chaque personne. C'est un travail d'orfèvre.

Comment est-elle organisée ?

A. H.-M. : Notre siège social est dans le XII^e arrondissement de Paris et notre territoire d'intervention couvre l'ensemble l'Île-de-France. C'est grâce à 650 salariés diplômés, travailleurs sociaux, que nous intervenons au quotidien. Au-delà de leurs compétences d'accompagnement, nos équipes sont dotées de qualités humaines et d'empathie. Nous bénéficions également de l'engagement de 330 bénévoles. La précarité ne cessant d'augmenter, depuis trois ans, l'activité de l'association a doublé. Ces bénévoles interviennent, par exemple, dans l'accompagnement administratif, le soutien scolaire, des sorties culturelles, la distribution alimentaire...

Nous accompagnons 90 000 personnes dont 6 000 sont hébergées ou logées. Réfugiés, migrants, sortants de prison, notre accueil est inconditionnel. Nous constatons que les enfants sont de plus en plus nombreux, ainsi que les femmes, victimes de violence conjugale ou ayant connu le traumatisme de l'exil.

Quelles sont vos besoins prioritaires ?

A. H.-M. : Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenaires et soutiens du monde de l'entreprise. Nous bénéficions de financements étatiques avec comme ministère de tutelle celui du Logement, et celui de l'Intérieur pour les demandeurs d'asile. Mais ces financements ne suffisent pas, aussi avons-nous besoin de financements privés sous la forme de dons du grand public, des entreprises, des fondations. Leur générosité peut également s'exprimer par des dons en nature, des produits d'hygiène, beauté, parapharmacie, électroménager, alimentaire...

Nous formons les personnes au « savoir-habiter » et au « savoir-manger ». Plus de mille cent enfants sont accueillis pour lesquels nous avons également besoin de jouets, de fournitures scolaires. Nous cherchons aussi à augmenter le nombre de nos bénévoles, pour des actions ponctuelles ou sur la durée. Nous sommes en train de créer un cercle de lecteurs bénévoles. Nous souhaitons échanger davantage avec d'autres associations sur la solidarité, la précarité, la pauvreté, et aller à la rencontre de salariés d'entreprise pour les sensibiliser à ces enjeux.

Avec quels types d'entreprises travaillez-vous ?

A. H.-M. : Nous travaillons essentiellement avec les grands groupes. Parmi les adhérents de l'Îlec, avec L'Oréal pour les femmes et Mattel pour les enfants. Nous organisons des ateliers de bien-être socio-esthétique qui ont bénéficié à six cents femmes cette année. Nous travaillons également avec l'Agence du don en nature et Dons solidaires, qui nous font bénéficier de produits à moindre coût.

Quels sont vos interlocuteurs au sein des entreprises ?

A. H.-M. : Prioritairement la RSE et les directeurs de fondations.

> SUITE PAGE SUIVANTE >

Nous accompagnons 90 000 personnes dont 6 000 sont hébergées ou logées. Réfugiés, migrants, sortants de prison, notre accueil est inconditionnel. Nous constatons que les enfants sont de plus en plus nombreux, ainsi que les femmes, victimes de violence conjugale ou ayant connu le traumatisme de l'exil.

Quelles sont vos besoins prioritaires ?

A. H.-M. : Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenaires et soutiens du monde de l'entreprise. Nous bénéficions de financements étatiques avec comme ministère de tutelle celui du Logement, et celui de l'Intérieur pour les demandeurs d'asile. Mais ces financements ne suffisent pas, aussi avons-nous besoin de financements privés sous la forme de dons du grand public, des entreprises, des fondations. Leur générosité peut également s'exprimer par des dons en nature, des produits d'hygiène, beauté, parapharmacie, électroménager, alimentaire...

Nous formons les personnes au « savoir-habiter » et au « savoir-manger ». Plus de mille cent enfants sont accueillis pour lesquels nous avons également besoin de jouets, de fournitures scolaires. Nous cherchons aussi à augmenter le nombre de nos bénévoles, pour des actions ponctuelles ou sur la durée. Nous sommes en train de créer un cercle de lecteurs bénévoles. Nous souhaitons échanger davantage avec d'autres associations sur la solidarité, la précarité, la pauvreté, et aller à la rencontre de salariés d'entreprise pour les sensibiliser à ces enjeux.

Avec quels types d'entreprises travaillez-vous ?

A. H.-M. : Nous travaillons essentiellement avec les grands groupes. Parmi les adhérents de l'Ilec, avec L'Oréal pour les femmes et Mattel pour les enfants. Nous organisons des ateliers de bien-être socio-esthétique qui ont bénéficié à six cents femmes cette année. Nous travaillons également avec l'Agence du don en nature et Dons solidaires, qui nous font bénéficier de produits à moindre coût.

Quels sont vos interlocuteurs au sein des entreprises ?

A. H.-M. : Prioritairement la RSE et les directeurs de fondations.

Observez-vous un engagement grandissant des entreprises ?

A. H.-M. : Oui, on constate effectivement un élan de solidarité. Les salariés sont à juste titre exigeants. Ils attendent de leur entreprise engagement, solidarité et responsabilité. C'est fort de ce constat que nous invitons tous les adhérents de l'Ilec à s'investir à nos côtés.

SOURCE : ILEC La Voix des marques

PARIS / ILE DE FRANCE



Hts de Seine : L'Etat organise la prise en charge des auteurs de violences conjugales

Une nouvelle convention relative à l'hébergement des auteurs de violences conjugales a été signée entre le préfet des Hauts de Seine, le président du tribunal judiciaire de Nanterre, le procureur de la République, le service pénitentiaire d'insertion et de probation et l'association CASP. En 2022, sous l'impulsion des membres du comité local d'aide aux victimes un dispositif de 12 places d'hébergement pour les auteurs de violences conjugales a été déployé dans le département des Hauts de Seine. Il avait pour objectif de permettre aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants de se maintenir en sécurité dans leur logement en proposant un hébergement aux auteurs de violences n'ayant pas les moyens de se reloger par eux-mêmes, cet hébergement s'accompagnant d'une prise en charge sociale, médicale et psychologique obligatoire sur toute la durée de l'hébergement de

manière à proposer un cadre propice à leur réinsertion. 12 places d'hébergement dédiées aux auteurs de violences conjugales avaient ainsi été mises à disposition par l'association CASP, réparties sur 3 communes du département : Châtillon, Le Plessis Robinson, et Sceaux. Le fonctionnement de ce dispositif a été formalisé dans le cadre d'une convention signée le 22 juillet 2022 entre l'État, la présidente et le procureur de la République du tribunal judiciaire et l'association CASP. Cette

convention portait exclusivement sur la prise en charge d'un public d'auteurs de violences conjugales en attente de leur jugement. La nouvelle convention signée le 24 novembre 2023 est venue élargir le public éligible à ce dispositif aux auteurs de violences condamnés à une peine assortie en tout ou partie d'un sursis probatoire sans mandat de dépôt. Cet élargissement implique le concours du service pénitentiaire d'insertion et de probation pour le suivi du sursis probatoire

Antony / JO : La ville labellisée Terre de Jeux 2024 et centre de préparation et accueillera au stade Georges Suant, quelques semaines avant les Jeux Olympiques 2024, deux délégations d'athlétisme: l'Ethiopie et la Grèce. Depuis sa rénovation en 2021, la piste d'athlétisme du stade Georges Suant, homologuée par la Fédération niveau National, est connectée. 150 capteurs sont enfouis dans le sol. Avec l'application SmarTracks les capteurs détectent le passage de l'athlète, mesurent la distance parcourue, la vitesse, le nombre de foulées et leur fréquence, des informations importantes pour les sportifs et leurs entraîneurs. Les capteurs sont aussi installés sur les zones d'élan du saut en longueur et de la perche.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF: CHACUN SON GENRE

BÉNÉVOLAT Traditionnellement associée à la générosité, la période de Noël est souvent marquée par l'engagement dans des actions de solidarité. L'occasion d'observer que l'univers du bénévolat est marqué par des divisions genrées, selon les thématiques comme les tâches.

Pierrette, 74 ans, est bénévole avant tout pour son « goût pour la transmission ». D'abord à l'école biblique, auprès des plus jeunes, puis une fois retraitée auprès d'adultes migrants, avec l'Armée du Salut. Coordinatrice des bénévoles salutistes chargés de missions de formation, elle continue d'agir sur le terrain. « J'accompagne un Afghan dans son apprentissage du français. C'est gratifiant de voir leurs progrès et ce que cela change pour eux au quotidien. On reçoit aussi quand on donne, on se sent utile en aidant les autres. » Parmi les bénévoles de l'Armée du Salut, 66 % sont des femmes, et cette différence genrée augmente (81 %) lorsqu'on s'intéresse aux missions liées à l'apprentissage (alphabétisation, français langue étrangère...).

Comme beaucoup de femmes, Pierrette a choisi de s'investir dans le domaine social et caritatif. Elles y représentent en effet 59 % des effectifs des bénévoles, selon l'enquête CRA-CSA « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 », ainsi que 62 % dans la santé et 68 % dans l'éducation. À l'inverse, les hommes sont davantage engagés dans les associations sportives : 68 %. « Cette répartition genrée, que l'on retrouve dans l'activité salariée, est une tendance présente dans tous nos derniers baromètres, elle perdure », observe François Bouchon, président de France Bénévolat. « Les femmes sont très engagées auprès des personnes précaires. Elles représentent 71 % des bénévoles du Secours catholique, et cette proportion est une constante », explique Matthieu Fontaine, chargé d'animation du réseau bénévolat du Secours catholique. De la même manière, au Centre d'action sociale protestant (Casp), deux tiers des bénévoles sont des femmes. « C'est à l'image du secteur social qui est lui-même très féminisé au niveau professionnel, le monde du care - « prendre soin » - reste plus féminin », constate la directrice générale Aurélie El Hassak-Marzorati.

Le bénévolat porte l'empreinte des rôles sociaux et de la division genrée traditionnelle des tâches, inculquée depuis longtemps dès le

plus jeune âge. Pour expliquer cette répartition, la sociologue Cathy Bousquet remonte dans l'histoire: « À la Révolution française, on n'a pas attaqué le concept des sphères séparées, instituant que le pouvoir politique revient à l'homme, qui s'occupe des affaires de la cité, tandis que les femmes sont renvoyées à la sphère privée et domestique. On leur attribue la responsabilité du soin, la tenue du foyer. C'est un héritage qui a construit la citoyenneté individuelle d'aujourd'hui et qui continue aussi d'influencer l'orientation des filles et des garçons à l'école, puis dans le monde professionnel. » Après la loi de 1901 qui a redonné le droit de créer des associations, « les femmes ont continué à s'engager dans des activités et responsabilités liées à la vie collective mais de façon plus formelle; elles ont créé des associations pour organiser la vie sociale publique, dans des domaines qui leur ont été attribués, comme les jardins d'enfants », ajoute la sociologue.

Des femmes invisibles

« Aujourd'hui, les femmes s'occupent des enfants, de leurs parents vieillissants... La frontière est mince en ce qui concerne le bénévolat; une aide-soignante qui reste une heure de plus pour un patient, ce n'est pas comptabilisé comme du bénévolat. Les femmes sont incitées à travailler gratuitement pour des missions que l'État devrait prendre en charge », déplore la sociologue Dan Ferrand-Bechmann, autrice de *Trouble dans le bénévolat* (éd. Chronique sociale). S'il y a longtemps eu plus de bénévoles masculins que féminins recensés dans les études, c'est aussi que l'activité bénévole des femmes est moins formalisée. « Elles vont beaucoup s'impliquer de manière informelle dans des actions de solidarité locale, ce sont elles qui font la cuisine lors des événements festifs par exemple, ou pour des actions du quotidien, comme le compostage dans une résidence », observe Dan Ferrand-Bechmann.

Selon France Bénévolat, le bénévolat direct attire davantage de femmes (19 %) que d'hommes (13 %). « Au Casp, beaucoup de femmes participent à nos actions qui se déroulent sur un temps court. Certaines ont des enfants en bas âge, sont en recherche d'emploi ou de jeunes actives. Elles ont

envie d'agir mais ne peuvent pas donner de leur temps de manière régulière », explique Aurélie El Hassak-Marzorati. Non seulement les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes disponibilités, mais ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs dans le bénévolat. Si les missions sont les mêmes à la Cimade, les motivations diffèrent. « Les femmes sont attirées par la dimension d'accompagnement et les hommes par l'aspect technique et juridique », constate Yamina Vierge, directrice de la vie associative à la Cimade. « Les hommes sont davantage motivés par le désir d'exercer une responsabilité et la reconnaissance sociale », rapporte de son côté François Bouchon.

Un plafond de verre persistant

« Quand les hommes sont présents dans le domaine social, ils s'occupent plutôt de recherche de fonds, de management... Les femmes préfèrent agir sur des choses concrètes en rapport avec l'humain, elles sont moins intéressées par les responsabilités et les réunions. Les bénévoles étant principalement des retraités, les hommes éprouvent souvent le besoin de reprendre du pouvoir après avoir perdu leur statut professionnel », analyse Dan Ferrand-Bechmann. Et lorsque les hommes s'impliquent dans des secteurs dits féminins, « il y a un effet inverse du plafond de verre, on leur propose davantage de responsabilités », observe Cathy Bousquet. Concernant les dirigeants associatifs, France Bénévolat note une évolution : en 2005 on comptait 31 % de présidentes, contre 38 % en 2021. « Ce qui fait pencher la balance, c'est le secteur du sport, où seulement 16 % des présidents étaient des femmes en 2021 alors que c'est le premier secteur associatif », précise François Bouchon. Pour briser ce « plafond de verre », certaines associations, notamment protestantes ou proches de leurs valeurs, agissent de façon volontariste. Côté gouvernance, au Casp, « la parité est respectée, c'est une véritable préoccupation pour nous », affirme Aurélie El Hassak-Marzorati. Même tendance au Secours catholique, selon Matthieu Fontaine : « De plus en plus de femmes sont présidentes de leur délégation, et nous avons actuellement une présidente et une directrice générale. »

« Les femmes s'occupent des enfants, de leurs parents vieillissants... Mais une aide-soignante qui reste une heure de plus pour un patient, ce n'est pas comptabilisé comme du bénévolat. Les femmes sont incitées à travailler gratuitement pour des missions que l'État devrait prendre en charge »

DAN FERRAND-BECHMANN,
SOCIOLOGUE

À la Cimade, il y a environ 65 % de femmes parmi les bénévoles. La question de la parité a été mise en lumière lors d'un rapport en 2010-2011. « Si, au niveau local, les femmes avaient des responsabilités, ce n'était pas le cas au niveau national, où les hommes gardaient le pouvoir. Les femmes accédaient moins facilement à des fonctions plus prestigieuses, dans la gouvernance locale et régionale, dans l'opérationnel et l'animation. On a constaté que plus on montait dans les instances de gouvernance et moins il y avait de femmes. Cette prise de conscience nous a un peu secoués. On a donc pris des mesures, et nous sommes désormais à égalité hommes-femmes partout, même au bureau national », se félicite Yamina Vierge, directrice de la vie associative à la Cimade. Les effets de cooptation ou de réseautage peuvent être brisés lorsqu'il y a une volonté politique. « Il faut que les associations prennent le temps de considérer les questions de genre dans leurs observations et leurs décisions », préconise Cathy Bousquet. ✨

DELPHINE DAUVERGNE



L'Armée du Salut est connue pour sa collecte de Noël, avec ses fameuses « marmites »

MOINS D'INÉGALITÉS CHEZ LES JEUNES?

Selon certaines associations, les jeunes générations seraient moins enclines à reproduire des stéréotypes genrés dans leurs expériences de bénévolat.



Faute d'enquêtes à grande échelle ou de données croisées à la fois sur l'âge et le genre, il est difficile d'établir des constats fiables sur le bénévolat genré chez les jeunes. Les résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2023 offrent cependant un aperçu des domaines d'engagement des 18-30 ans. «Le sport reste très masculin, avec seulement 19 % de femmes et 34 % d'hommes parmi les bénévoles donnant du temps à une association. Les domaines d'engagement (santé, social, solidarité, humanitaire) sont aussi majoritairement féminins mais avec un écart plus réduit que dans les autres tranches d'âge», constate Amélie Mauroux, cheffe de la mission Enquêtes, données et études statistiques à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Au Centre d'action sociale protestant, parmi les plus jeunes bénévoles, «il y a autant de femmes que d'hommes», constate la directrice générale Aurélie El Hasak-Marzorati. Chez les Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France, si la parité chez les bénévoles est respectée, certains préjugés perdurent. «On observe que les directrices de camp vont davantage s'occuper des tranches d'âge plus

jeunes, avec l'idée qu'elles s'en occuperont mieux, tandis que les hommes s'occuperont des ados, sous-entendant qu'il faut être costaud pour les gérer», admet la présidente Suzanne Chevrel.

Présidence alternée

La parité dans les bureaux des associations semble être une préoccupation chez les jeunes. «Plus l'association est ancienne et plus il est fréquent que ce soit un homme qui la dirige. D'autre part, si la personne a moins de 35 ans, dans 40 % des cas c'est une présidente. À l'inverse, ce pourcentage diminue quand l'âge augmente, après 45 ans. Entre 56 et 65 ans, par exemple, elles ne sont plus que 33 %», rapporte Amélie Mauroux. Aux EEUdF, «on alterne entre un président et une présidente depuis au moins 25 ans. C'est peut-être plus facile chez nous, car on répète pendant tout leur parcours aux filles scouts qu'elles peuvent prendre des responsabilités», remarque Suzanne Chevrel. Pour elle, les discours concernant les jeunes ne doivent pas faire de raccourcis : «Il ne suffit pas de se dire que si les jeunes générations pensent différemment elles arriveront à changer les choses. On ne peut pas leur faire porter cette responsabilité et elles ne sont pas hermétiques au reste de la société.» ✂

D. D.

Bénévolat : moins d'inégalités de genre chez les jeunes ?

Selon certaines associations, les jeunes générations seraient moins enclines à reproduire des stéréotypes genrés dans leurs expériences de bénévolat.

Faute d'enquêtes à grande échelle ou de données croisées à la fois sur l'âge et le genre, il est difficile d'établir des constats fiables sur le bénévolat genré chez les jeunes. Les résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2023 offrent cependant un aperçu des domaines d'engagement des 18-30 ans. « Le sport reste très masculin, avec seulement 19 % de femmes et 34 % d'hommes parmi les bénévoles donnant du temps à une association. Les domaines d'engagement (santé, social, solidarité, humanitaire) sont aussi majoritairement féminins mais avec un écart plus réduit que dans les autres tranches d'âge », constate Amélie Mauroux, cheffe de la mission Enquêtes, données et études statistiques à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Au Centre d'action sociale protestant, parmi les plus jeunes bénévoles, « il y a autant de femmes que d'hommes », constate la directrice générale [Aurélie El Hassak-Marzorati](#). Chez les Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France (EEUdF), si la parité chez les bénévoles est respectée, certains préjugés perdurent néanmoins. « On observe que les directrices de camp vont davantage s'occuper des tranches d'âge plus jeunes, avec l'idée qu'elles s'en occuperont mieux, tandis que les hommes s'occuperont des ados, sous-entendant qu'il faut être costaud pour les gérer », admet la présidente Suzanne Chevrel

Présidence alternée

Concernant les responsabilités dans les bureaux des associations, il semblerait que la parité soit une préoccupation chez les jeunes. « Plus l'association est ancienne et plus il est fréquent que ce soit un homme qui la dirige. D'autre part, si la personne a moins de 35 ans, dans 40 % des cas c'est une présidente. À l'inverse, ce pourcentage diminue quand l'âge augmente, après 45 ans. Entre 56 et 65 ans, par exemple, elles ne sont plus que 33 % », rapporte Amélie Mauroux.

Aux EEUdF, « on alterne entre un président et une présidente depuis au moins 25 ans. C'est peut-être plus facile chez nous, car on répète pendant tout leur parcours aux filles scouts qu'elles peuvent prendre des responsabilités », remarque Suzanne Chevrel. Pour elle, les discours concernant les jeunes ne doivent pas faire de raccourcis : « Il ne suffit pas de se dire que si les jeunes générations pensent différemment elles arriveront à changer les choses. On ne peut pas leur faire porter cette responsabilité et elles ne sont pas hermétiques au reste de la société. »



Engagement associatif : chacun son genre

Traditionnellement associée à la générosité, la période de Noël est souvent marquée par l'engagement dans des actions de solidarité. L'occasion d'observer que l'univers du bénévolat est marqué par des divisions genrées, selon les thématiques comme les tâches. Pierrette, 74 ans, est bénévole avant tout pour son « goût pour la transmission ». D'abord à l'école biblique, auprès des plus jeunes, puis une fois retraitée auprès d'adultes migrants, avec l'Armée du Salut. Coordinatrice des bénévoles assurant des missions de formation, elle continue d'agir sur le terrain. « J'accompagne un Afghan dans son apprentissage du français. C'est gratifiant de voir leurs progrès et ce que cela change pour eux au quotidien. On reçoit aussi quand on donne, on se sent utile en aidant les autres. » Parmi les bénévoles de l'Armée du Salut, 66 % sont des femmes, et cette différence genrée augmente (81 %) lorsqu'on s'intéresse aux missions liées à l'apprentissage (alphabétisation, français langue étrangère...).

Comme beaucoup de femmes, Pierrette a choisi de s'investir dans le domaine social et caritatif. Elles y représentent en effet 59 % des effectifs des bénévoles, selon l'enquête CRA-CSA « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 », ainsi que 62 % dans la santé et 68 % dans l'éducation. À l'inverse, les hommes sont davantage engagés dans les associations sportives : 68 %. « Cette répartition genrée, que l'on retrouve dans l'activité salariée, est une tendance présente dans tous nos derniers baromètres, elle perdure », observe François Bouchon, président de France Bénévolat. « Les femmes sont très engagées auprès des personnes précaires. Elles représentent 71 % des bénévoles du Secours catholique, et cette proportion est une constante », explique Matthieu Fontaine, chargé d'animation du réseau bénévolat du Secours catholique. De la même manière, au Centre d'action sociale protestant (Casp), deux tiers des bénévoles sont des femmes. « C'est à l'image du secteur social qui est lui-même très féminisé au niveau professionnel, le monde du care « prendre soin » reste plus féminin », constate la directrice générale Aurélie El Hassak-Marzorati.

Des femmes invisibles

Le bénévolat porte l'empreinte des rôles sociaux et de la division genrée traditionnelle des tâches, inculquée depuis longtemps dès le plus jeune âge. Pour expliquer cette répartition, la sociologue Cathy Bousquet remonte dans l'histoire : « À la Révolution française, on n'a pas attaqué le concept des sphères séparées, instituant que le pouvoir politique revient à l'homme, qui s'occupe des affaires de la cité, tandis que les femmes sont renvoyées à la sphère privée et domestique. On leur attribue la responsabilité du soin, la tenue du foyer. C'est un héritage qui a construit la citoyenneté individuelle d'aujourd'hui et qui continue aussi d'influencer l'orientation des filles et des garçons à l'école, puis dans le monde professionnel. » Après la loi de 1901 qui a redonné le droit de créer des associations, « les femmes ont continué à s'engager dans des activités et responsabilités liées à la vie collective mais de façon plus formelle ; elles ont créé des associations pour organiser la vie sociale publique, dans des domaines qui leur ont été attribués, comme les jardins d'enfants », ajoute la sociologue. «

Aujourd'hui, les femmes s'occupent des enfants, de leurs parents vieillissants... La frontière est mince en ce qui concerne le bénévolat ; une aide-soignante qui reste une heure de plus pour un patient, ce n'est pas comptabilisé comme du bénévolat. Les femmes sont incitées à travailler gratuitement pour des missions que l'État devrait prendre en charge », déplore la sociologue Dan Ferrand-Bechmann, autrice du livre *Trouble dans le bénévolat* (éd. Chronique sociale).

Un plafond de verre persistant

S'il y a longtemps eu plus de bénévoles hommes que femmes recensés dans les études, c'est aussi que l'activité bénévole des femmes est moins formalisée. « Elles vont beaucoup s'impliquer de manière informelle dans des actions de solidarité locale, ce sont elles qui font la cuisine lors des événements festifs par exemple, ou pour des actions du quotidien, comme le compostage dans une résidence », observe Dan Ferrand-Bechmann. Selon France Bénévolat, le bénévolat direct attire davantage de femmes (19 %) que d'hommes (13 %). « Au Casp, beaucoup de femmes participent à nos actions qui se déroulent sur un temps court. Certaines ont des enfants en bas âge, sont en recherche d'emploi ou de jeunes actives. Elles ont envie d'agir mais ne peuvent pas donner de leur temps de manière régulière », explique Aurélie El Hassak-Marzorati.

Non seulement les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes disponibilités, mais ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs dans le bénévolat. Si les missions sont les mêmes à la Cimade, les motivations diffèrent. « Les femmes sont attirées par la dimension d'accompagnement et les hommes par l'aspect technique et juridique », constate Yamina Vierge, directrice de la vie associative à la Cimade. « Les hommes sont davantage motivés par le désir d'exercer une responsabilité et la reconnaissance sociale », rapporte de son côté François Bouchon. « Quand les hommes sont présents dans le domaine social, ils s'occupent plutôt de recherche de fonds, de management... Les femmes préfèrent agir sur des choses concrètes, elles sont moins intéressées par les responsabilités et les réunions. Les bénévoles étant principalement des retraités, les hommes éprouvent souvent le besoin de reprendre du pouvoir après avoir perdu leur statut professionnel », analyse Dan Ferrand-Bechmann. Et lorsque les hommes s'impliquent dans des secteurs dits féminins, « il y a un effet inverse du plafond de verre, on leur propose davantage de responsabilités », observe Cathy Bousquet.

Partage des responsabilités

Concernant les dirigeants associatifs, France Bénévolat note une évolution : en 2005 on comptait 31 % de présidentes, contre 38 % en 2021. « Ce qui fait pencher la balance, c'est le secteur du sport, où seulement 16 % des présidents étaient des femmes en 2021 alors que c'est le premier secteur associatif », précise François Bouchon. Pour briser ce « plafond de verre », certaines associations, notamment protestantes ou proches de leurs valeurs, agissent de façon volontariste. Côté gouvernance, au Casp, « la parité est respectée, c'est une véritable préoccupation pour nous », affirme Aurélie El Hassak-Marzorati. Même tendance au Secours catholique, selon Matthieu Fontaine : « De plus en plus de femmes sont présidentes de leur délégation, et nous avons actuellement une présidente et une directrice générale. »

À la Cimade, il y a environ 65 % de femmes parmi les bénévoles. La question de la parité a été mise en lumière lors d'un rapport en 2010-2011. « Si, au niveau local, les femmes avaient des responsabilités, ce n'était pas le cas au niveau national, où les hommes gardaient le pouvoir. Les femmes accédaient moins facilement à des fonctions plus prestigieuses, dans la gouvernance locale et régionale, dans l'opérationnel et l'animation. On a constaté que plus on montait dans les instances de gouvernance et moins il y avait de femmes. Cette prise de conscience nous a un peu secoués. On a donc pris des mesures, et nous sommes désormais à égalité hommes-femmes partout, même au bureau national », se félicite Yamina Vierge, directrice de la vie associative à la Cimade. Les effets de cooptation ou de réseautage peuvent être brisés lorsqu'il y a une volonté politique. « Il faut que les associations prennent le temps de considérer les questions de genre dans leurs observations et leurs décisions », préconise Cathy Bousquet.





Carrefour offre 1 million de repas aux associations d'aide alimentaire

Face à la progression de la précarité alimentaire, Carrefour poursuit son soutien auprès des associations d'aide alimentaires dont il est partenaire, en leur distribuant 1 million d'équivalents repas supplémentaires pour cette fin d'année. Carrefour réorientera également à partir de 2024 le mandat de la Fondation Carrefour, pour la recentrer sur la lutte contre la précarité alimentaire.

Les associations de l'aide alimentaire sont en effet confrontées à une augmentation toujours plus importante du nombre de leurs bénéficiaires. Pour les aider à faire face, l'engagement des donateurs est clé. "Nous souhaitons rappeler l'importance des valeurs de solidarité et de partage, qui sont au cœur de la culture de [Carrefour](#). Dans le contexte actuel qui accroît les difficultés des publics les plus vulnérables, nous avons voulu renforcer notre mobilisation auprès de l'ensemble de nos partenaires associatifs", déclare dans un communiqué **Alexandre Bompard**, président-directeur général du Groupe Carrefour.

Partenaire historique des associations d'aide alimentaire, Carrefour se tient à leurs côtés tout au long de l'année à travers 2 grands axes d'action :

- le don de denrées alimentaires issues des entrepôts, ramasses magasins et collectes. En 2022, l'équivalent de 35,6 millions de repas ont pu être distribués à 1600 associations sur l'ensemble du territoire français.
- le mécénat financier par le biais de sa Fondation qui permet de soutenir l'achat de produits de première nécessité, mais également d'encourager le mieux manger auprès des publics précaires par le biais de formation. En 2022, 77 projets en France et à l'international ont ainsi pu être soutenus.

Le don exceptionnel de 1 million de repas s'inscrit dans cette logique et sera versé par le biais des associations suivantes : ANDES les épiceries solidaires, Banques Alimentaires, Secours populaire français, les Restos du Coeur, Croix-Rouge française, Dons Solidaires, Fondation de l'Armée du Salut, Samu social de Paris, La Cloche, La Chorba, Refugee Food, Solidarité Saint-Bernard, On Remplit Le Frigo, Emmaüs Baudonne, ESA, L'Ecole supérieure des agricultures, Studhelp, Student Pop, Cop1 - Solidarités Etudiantes, [CASP](#), Association pour l'Amitié, Règles Élémentaires, Ordre de Malte France, La Mie de Pain, Cité internationale universitaire de Paris, Calais food collective.

"Ce don exceptionnel s'inscrit dans une logique plus large de mobilisation sur les sujets liés à la précarité alimentaire. La Fondation Carrefour verra ainsi son mandat, à partir de 2024, recentré sur la lutte contre la précarité alimentaire, notamment pour les publics les plus vulnérables comme les enfants", conclut le communiqué de Carrefour.

Créée en 2000, la Fondation d'entreprise Carrefour remplit une mission d'intérêt général en France et dans le monde en faveur de la transition alimentaire solidaire. Son engagement s'appuie sur 3 axes majeurs : l'agriculture durable et solidaire, l'anti-gaspillage solidaire et l'engagement sociétal. Avec son budget de 6,75 millions d'euros annuel, la Fondation a accompagné plus de 60 projets (hors appels à projets) en 2022 et des milliers de bénéficiaires dans les pays d'intervention du Groupe. Depuis sa création, son soutien lors de situations d'aide d'urgence humanitaire s'élève à plus de 19 millions d'euros.



© 123rf

"Ce don exceptionnel s'inscrit dans une logique plus large de mobilisation sur les sujets liés à la précarité alimentaire."

Associations, fondations... Pourquoi est-il important de donner ?

Les sollicitations d'associations, fondations, Églises, etc. sont souvent plus nombreuses quand arrive le mois de décembre. Réforme vous explique pourquoi il est important de les soutenir et comment le don a évolué au fil du temps.



Le montant des dons dépasse celui des subventions. © Rupixen - Unsplash

Cette année, l'Armée du Salut a lancé une campagne publicitaire pour trouver des bras, mais également de l'argent. Sans quoi, elle ne pourra pas continuer l'ensemble de ses actions. Le Centre d'action social protestant ([Casp](#)), lui, a opté pour un post sur les réseaux sociaux. Du côté de la Cimade, l'appel aux dons sert de page d'accueil à son site internet, quand Portes Ouvertes a opté pour une newsletter spécifique, etc. Responsable des fédérations abritées à la Fédération de l'entraide protestante (FEP), Alexis Guerit souligne un point important. " Pour émettre un reçu fiscal, les institutions doivent répondre à certains critères. Elles doivent être d'intérêt général ou d'utilité publique , résume-t-il. Tous les dons ne sont donc pas déductibles des impôts.

Une loi de 1987, puis une de 2003, ont relevé le taux bénéficiant d'une déduction et structurent le domaine de la générosité. Ainsi, les particuliers comme les entreprises peuvent soutenir des oeuvres et bénéficier de réductions d'impôts. " Et ce, parce que l'État reconnaît qu'il y a un intérêt pour le bien commun, ajoute Alexis Guerit. Pour les particuliers, la réduction de l'impôt sur le revenu est de 66% du montant du don. Grâce au dispositif dit " Coluche, le taux monte à 75% pour un don destiné à une association réalisation des distributions alimentaires. " Mais il y a un plafond. Son montant est de 1000 euros, précise le responsable. Les entreprises, elles, profitent d'une déduction d'un montant équivalent à 60% du don effectué. Elle concerne l'impôt sur les sociétés. " Les fondations sont les seules à pouvoir émettre des reçus fiscaux permettant de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur la fortune , complète Alexis Guerit.

Plus de dons que de subventions

Avantageux pour les donateurs, le don est également très important pour les associations, les fondations ou bien encore les Églises. " Depuis 2012, le montant des dons a dépassé celui des subventions de l'État , confirme-t-il. Cette évolution traduit un double mouvement. " D'un côté, il y a la volonté des contribuables français d'être plus généreux, plus impliqués. De l'autre, l'État s'engage différemment dans l'aide aux associations. Il passe plus d'appels d'offres et donne moins de subventions. Il est plus exigeant sur la façon dont il alloue l'argent , explique le responsable.

Cela permet aux institutions de diversifier leurs revenus et aux donateurs d'affirmer leur soutien. " En donnant, on aide d'une manière différente que les bénévoles sur le terrain. C'est une autre façon de dire 'on est ensemble' , poursuit-il. Et ce besoin va croissant. Pourtant, la manière de donner a changé. Autrefois, les engagements prenaient souvent la forme de cotisations réglées à un syndicat, une association. Désormais, ils sont plus volatiles et pluriels. " C'est quelque chose de générationnel. Maintenant, les jeunes soutiennent plus une cause qu'un héritage , illustre le responsable.

Transparence

La question de la transparence se pose également peut-être plus qu'autrefois. Pour y répondre, les associations qui collectent plus de 153 000 euros de dons par an ont l'obligation d'informer leurs donateurs. Elles doivent dire à ces derniers par mails, lettres, etc. à quoi sert l'argent récolté grâce à leur générosité. " Les associations protestantes sont reconnues pour leur sérieux , indique Alexis Guerit. De quoi rassurer plus encore ceux qui les soutiennent.

À Paris, le Casp lance une collecte de vêtements chauds

Du 15 au 31 janvier, vous pouvez apporter des vêtements chauds, des couvertures, etc. au Centre d'action social protestant (Casp) qui les donnera aux familles dans le besoin.

La France vient de traverser son premier épisode de grand froid hivernal. De quoi rappeler que de nombreuses familles ne disposent pas de moyens financiers pour s'habiller en conséquence. " *Soit les vêtements sont usés, ne sont pas à la bonne taille ou, tout simplement, ils ne sont pas assez chauds*, confirme Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du [Centre d'action social protestant \(Casp\)](#), vendredi 12 décembre. Lorsqu'en début de semaine elle a fait le point avec les équipes des centres d'accueil de jour et des foyers d'hébergement d'urgence, le manque de vêtement chaud a rapidement été mis en avant. " *Pour les produits d'hygiène, nous pouvons compter sur l'aide de nos partenaires*, commente la responsable.

Mais pour vêtir correctement, les bébés, les enfants et les adultes, il reste pas mal de travail. D'où l'idée de faire appel à la générosité des Parisiens. À compter du lundi 15 décembre et jusqu'au mercredi 31 janvier, ils peuvent donner des vêtements, des chaussures, des écharpes, des bonnets ou encore des gants et des chaussettes. " *Les couvertures, les plaid, etc. sont également les bienvenus*, complète Aurélie El Hassak-Marzorati.

1200 enfants hébergés

Pour collecter puis trier les vêtements chauds, des bénévoles se relaieront. Du lundi au vendredi, ils accueilleront les donateurs au centre social La Clairière, situé dans le 2e arrondissement de Paris. Les dons seront ensuite répartis entre les familles dont s'occupe le Casp. En novembre dernier, lors d'[une table ronde sur l'inégalité des chances](#), le Casp chiffrait à 1200 le nombre d'enfants hébergés dans ses structures. Un chiffre d'autant plus important que le centre est uniquement présent à Paris et en Île-de-France.

Déposez des vêtements chauds du 15 au 31 janvier au centre social de La Clairière. Il est situé au 60, rue Grenata à Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30.

Paris : des collecte de vêtements chauds pour les sans-abris

Le département de l'Île-de-France placé en vigilance orange : comment faire face aux basses températures ? Pour les sans-abris, les dangers de dormir dans la rue sont multipliés. Pour les aider à se couvrir, l'association le [CASP](#) organise une collecte de vêtements chauds jusqu'au 31 janvier. Objectif : réunir assez de vêtements pour toutes les personnes en situation de précarité face à l'urgence.

Reportage : Mélanie Faure

Deux structures pour apprendre le français

● Le 17 janvier 2024 a lieu à la mairie la cérémonie des diplômes d'apprentissage de la langue française. Parmi d'autres, les bénévoles du Secours catholique et ceux de Montparnasse Rencontres aident des migrants à s'intégrer grâce à la langue

À ALÉSIA, AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours catholique a de multiples activités à Paris. Pour Paris sud, c'est à Maison-Blanche (13^e arrondissement) qu'il offre une multiplicité de services. Dans notre arrondissement, outre des ateliers de peinture, conversation française, et informatique (au 25 de la rue Sarrette), le Secours catholique enseigne le français langue étrangère depuis plus de vingt ans. Odile Audubert gère une équipe d'une quarantaine de bénévoles (24 permanents et une quinzaine de remplaçants) active en semaine, dans la journée, auprès de nouveaux arrivants en France. Passage Rimbaut, dans trois salles louées à la paroisse Saint-Pierre-de-Montrouge, tous donnent de leur temps pour aider des migrants de tous âges à préparer les diplômes requis pour s'intégrer dans la société française.

Variété des cours et variété des élèves

Douze cours ont lieu chaque jour : trois cours d'alphabétisation, sept cours de français langue étrangère selon trois niveaux seulement A1, A2 et B1, et deux ateliers socio-linguistiques, dont l'objectif est de donner une autonomie dans la vie courante. Pour l'ensemble des apprenants, des visites culturelles sont organisées toute l'année dans des lieux où ils bénéficient d'une entrée gratuite. Moyennant une cotisation annuelle de 30 €, les élèves reçoivent un manuel pédagogique qui leur facilite l'apprentissage et la révision entre deux cours. La spécificité du Secours catholique est de proposer quatre cours par semaine à chaque personne,



alors que d'autres associations se limitent à deux. Ceux qui arrivent au niveau B2 sont adressés à d'autres associations.

250 apprenants ont demandé une inscription depuis septembre, ils sont actuellement 150. En grande majorité migrants, ils représentent 44 nationalités, et les jeunes Afghans sont en très grand nombre. Comme dans tous les autres centres d'apprentissage, le problème est celui de la stabilité et de la régularité de ces élèves, qui ont tant de difficultés à résoudre pour se loger et se nourrir que cela passe parfois avant le besoin d'apprendre la langue.

Partenariat et coordination

Le Secours catholique ne travaille pas seul. D'abord, beaucoup d'« apprenants » sont soutenus par l'association Aurore, qui les aide à payer la cotisation, par la Croix-Rouge (Apasso), Emmaüs-solidarité, La Mie de Pain, ou le Centre d'action sociale protestant. Les plus jeunes sont souvent envoyés par la Mission locale très active pour leur insertion professionnelle. De plus, une coordination a été instaurée dans le 14^e, sous l'égide de l'équipe de développement local, avec d'autres associations ou centres sociaux*. Ainsi, après une première série d'inscriptions en septembre, cette coordination a organisé une « rentrée partagée » à la mairie début novembre : les associations participantes se sont réparties de nouvelles demandes d'inscription et ont fait passer le même test à tous les candidats. Régulièrement, elles mettent en commun leurs méthodes et travaillent ensemble à les améliorer.

Les bénévoles sont une denrée précieuse ! Les horaires de cours en journée empêchent les éventuels volontaires qui sont au travail, et les enseignants sont donc en majorité des retraités. Ils reçoivent au départ une formation donnée par le Secours catholique et travaillent en binôme afin de se compléter, et éventuellement de se remplacer. La tâche n'est pas facile, surtout à cause de la diversité des origines et des capacités de leurs élèves. Mais ils s'attachent à eux et essaient de suivre leur intégration, une fois le cursus d'apprentissage terminé.

*Migrants-Plaisance, le Moulin, le Radya, le Temps des Mots, Espérem et les centres sociaux Maurice Nogués et Didot.

À MONTPARNASSE RENCONTRES

Au 92 bis, boulevard du Montparnasse, dans un grand immeuble, site de la maison paroissiale de Notre-Dame-des-Champs, l'apprentissage du français n'est qu'une des multiples activités de Montparnasse Rencontres, association qui propose des services d'accompagnement et d'insertion aux personnes en précarité.

L'atelier sociolinguistique ressemble, en plus petit, à celui du Secours catholique : 155 élèves accueillis en ce moment : la plupart ont une carte de séjour, ils travaillent tous et sont en France depuis une ou plusieurs années (certaines femmes maghrébines sont là depuis vingt ans, elles parlent français mais ne savent ni lire ni écrire). Cette année, ils représentent 35 nationalités, et sont venus à 70% par le bouche à oreille, les autres étant envoyés par les services sociaux ou des associations. De nouveaux élèves peuvent s'inscrire jusqu'en avril.

Les cours sont dispensés chaque semaine, de 14 à 16 heures, puis de 19 à 21 heures, ce qui permet aux élèves de venir après le travail. Pour les niveaux alphabétisation et A1, deux cours hebdomadaires de deux heures sont proposés ; pour les niveaux A2, B1 et B2, les élèves peuvent assister à quatre cours par semaine s'ils sont disponibles*. Les enseignants bénévoles sont au nombre de 44 (certains « inactifs remplaçants »), dont des jeunes de Première et Terminale du lycée Stanislas pour les cours du soir.

Montparnasse Rencontres, association locale, ne bénéficie pas de financements du même niveau que le Secours catholique. Aussi la cotisation annuelle est-elle de 120 €. Les élèves qui ne peuvent pas verser cette somme demandent une aide auprès des assistantes sociales.

Il existe aussi un atelier sociolinguistique qui propose chaque mois une sortie dans un musée, et certains enseignants accompagnent leurs élèves en visite sur l'horaire d'un cours.

Lorsque nous lui avons demandé pourquoi Montparnasse Rencontres ne participe pas à la coordination de l'arrondissement, la responsable, Dagallia Laya, nous a avoué que c'est simplement faute de temps ; elle voit tout l'intérêt de ce travail commun et essaiera d'y participer dans l'avenir.

FRANÇOISE SALMON

*Dans toutes les structures d'apprentissage, la répartition est la même : le niveau « alphabétisation » est destiné aux apprenants ne connaissant pas notre alphabet et se conclut avec le diplôme d'initiation à la langue française. Puis un diplôme d'étude de la langue française sanctionne chacun des niveaux :

A1 (Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets) ;
A2 (Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels) ;

B1 (Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt) ;

B2 (S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets concrets ou abstraits).

DOSSIER

CASP, action sociale globale

Avec pour cœur de métier l'offre d'un toit aux plus démunis, le Centre d'Action Sociale Protestant décline une action multiforme et mise sur les grands groupes pour des partenariats durables.



Quelle est l'origine et le cœur de métier de votre association ?

Auréliel Hassak-Marzorati : Le CASP¹ a été créé il y a plus de cent ans. Il œuvre auprès des personnes démunies, hommes, femmes, enfants, qui vivent à la rue. Nous intervenons par nos maraudes, gérons des accueils de jour, des centres d'hébergement d'urgence et des logements. Toutes les personnes en faveur desquelles nous œuvrons peuvent avoir besoin d'un toit, d'une alimentation équilibrée, d'un emploi, d'une formation, d'une bonne santé, de propositions culturelles, de loisirs, de sport et de bien-être. Le spectre est donc très large et notre action se veut globale. Nous devons aller au plus proche des besoins de chaque personne. C'est un travail d'orfèvre.

Comment est-elle organisée ?

A. H.-M. : Notre siège social est dans le XII^e arrondissement de Paris et notre territoire d'intervention couvre l'ensemble de l'Île-de-France. C'est grâce à 650 salariés diplômés, travailleurs sociaux, que nous intervenons au quotidien. Au-delà de leurs compétences d'accompagnement, nos équipes sont dotées de qualités humaines et d'empathie. Nous bénéficions également de l'engagement de 330 bénévoles. La précarité ne cessant



Auréliel Hassak-Marzorati,
directrice générale, CASP

d'augmenter depuis trois ans, l'activité de l'association a doublé. Ces bénévoles interviennent, par exemple, dans l'accompagnement administratif, le soutien scolaire, des sorties culturelles, la distribution alimentaire... Nous accompagnons 90 000 personnes dont 6 000 sont hébergées ou logées. Réfugiés, migrants, personnes sortants de prison, notre accueil est inconditionnel. Nous constatons que les enfants sont de plus en plus nombreux, ainsi que les femmes, victimes de violence conjugale ou ayant connu le traumatisme de l'exil.

Quelles sont vos besoins prioritaires ?

A. H.-M. : Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenaires et soutiens du monde de l'entreprise. Nous bénéficions de financements de l'État avec comme ministère de tutelle celui du Logement, et celui de l'Intérieur pour les demandeurs d'asile. Mais ces financements ne suffisent pas. Aussi avons-nous besoin de financements privés sous la forme de dons du grand public, des entreprises, des fondations. Leur générosité peut également s'exprimer par des dons en nature, des produits d'hygiène, beauté, parapharmacie, électroménager, alimentaire... Nous formons les personnes au « savoir-habiter » et au « savoir-manger ». Plus de mille cent enfants sont accueillis pour lesquels nous avons également besoin de jouets et de

> SUITE PAGE SUIVANTE >

1 - Contact : responsable mécénat, laelia.salven@casp.asso.fr.



Le CASP sollicite, sur la longue durée, les entreprises de l'agroalimentaire pour les denrées.



Événement festif de Noël où des jouets sont distribués à tous les enfants.

fournitures scolaires. Nous cherchons aussi à augmenter le nombre de nos bénévoles, pour des actions ponctuelles ou sur la durée. Nous sommes en train de créer un cercle de lecteurs bénévoles. Nous souhaitons échanger davantage avec d'autres associations sur la solidarité, la précarité, la pauvreté, et aller à la rencontre de salariés d'entreprise pour les sensibiliser à ces enjeux.

Avec quels types d'entreprises travaillez-vous ?

A. H.-M. : Nous travaillons essentiellement avec les grands groupes. Parmi les adhérents de l'ilec, avec L'Oréal pour les femmes et Mattel pour les enfants. Nous organisons des ateliers de bien-être socio-esthétique qui

ont bénéficié à 600 femmes cette année. Nous travaillons également avec l'Agence du don en nature et Dons solidaires, qui nous font bénéficier de produits à moindre coût.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des entreprises ?

A. H.-M. : Nos partenariats peuvent être ponctuels, par exemple pour Noël. Nous organisons un grand événement festif avec distribution de jouets pour tous les enfants. Nous avons décidé, cette année, de faire de la famille notre grande cause. Nous sollicitons les entreprises pour proposer des journées solidarité avec leurs salariés, expérimenter de nouvelles actions. Nous sollicitons également les entreprises de l'agroalimentaire sur

“ Les salariés sont de plus en plus sensibles au rôle social et solidaire de leur entreprise.”

la longue durée pour des denrées. Maison du Monde nous soutient pour l'ameublement de nos structures d'hébergement.

L'engagement des salariés de ces entreprises vous semble-t-il utile et que suggèreriez-vous pour faire progresser les politiques de solidarité dans les cultures d'entreprise ?

A. H.-M. : Les entreprises souhaitent de plus en plus être actrices solidaires de la société. Nous entendons donner leur place à ces nouveaux acteurs. Les salariés sont de plus en plus sensibles au rôle social et solidaire de leur entreprise. Cela participe non seulement à leur réputation mais aussi à la satisfaction des salariés, conscients de travailler dans une entreprise engagée. Cela facilite également le recrutement. Nous devons faire se rencontrer

deux mondes qui ne se connaissent pas bien, pour faire découvrir les univers de chacun, les enjeux, les défis, les contraintes et les besoins. Organiser une collecte seule ne suffit plus. Il faut bien connaître son usage, son utilité. La solidarité doit être incarnée.

Observez-vous un engagement grandissant des entreprises ?

A. H.-M. : Oui, on constate effectivement un élan de solidarité. Les salariés sont à juste titre exigeants. Ils attendent de leur entreprise engagement, solidarité et responsabilité. C'est fort de ce constat que nous invitons toutes les entreprises volontaires à s'investir à nos côtés.

■ Propos recueillis par Jean Watin-Augouard



PAULINE AVENEL-LAM - Deputy Director of Inclusive Beauty Program

Nous soutenons le CASP depuis 2022 pour permettre à des femmes en situation de vulnérabilité et de précarité de bénéficier de soins de socio-esthétiques. Ces moments privilégiés associent aux soins de beauté des conseils, une écoute et un moment de détente. Ils se pratiquent individuellement ou sous forme d'ateliers collectifs et sont prodigués par des socio-esthéticien(ne)s spécifiquement formé(e)s pour accompagner des personnes en situation de fragilité. Dans un contexte social difficile, quand la précarité isole, fragilise et affecte l'estime de soi, ils aident à se sentir mieux, à regagner confiance en soi et à se reconstruire socialement. Face au succès rencontré par les soins de socio-esthétiques, et les besoins identifiés par le CASP, notre partenariat s'accroît chaque année pour permettre à de plus en plus de femmes de bénéficier de ces soins. Pour renforcer notre action, nous avons également accompagné le CASP dans l'aménagement d'un espace dédié au bien-être au sein d'un de leurs centres d'hébergement d'urgence. Cela leur a permis de proposer un cadre privilégié pour les ateliers de socio-esthétiques et ils vont pouvoir ouvrir dès 2024 à des femmes en situation de précarité orientées par d'autres structures locales.



Un atelier collectif de soins de socio-esthétiques pour des femmes en situation de vulnérabilité qui associe soins de beauté, conseils et écoute. Ces ateliers aident à se reconstruire moralement et socialement.

“ Nous devons aller au plus proche des besoins de chaque personne. C'est un travail d'orfèvre.”

Responsabilité Solidaire des Entreprises

La précarité s'aggrave. En France, plus de dix millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui rend encore plus vitale la générosité de tous. Les cas d'entreprises de l'univers des PGC présentés dans ce dossier témoignent d'une solidarité accrue et régulière envers les associations d'aide contre la précarité.

20

Solidarité et précarité, actions du gouvernement
Entretien avec Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles

23

Au-delà de l'urgence
Benjamin Sèze, journaliste

29

Dons Solidaires, l'urgence non alimentaire
Entretien avec Annabel Lavigne, Dons Solidaires

32

Banques alimentaires, l'effet de levier
Entretien avec Barbara Mauvilain, Fédération française des Banques alimentaires

36

Essity et la Croix-Rouge française, l'hygiène pour tous
Benoît Jullien, Icaal

38

Emmaüs, laboratoire d'innovations sociales
Entretien avec Valérie Fayard, Emmaüs France

43

Le Secours populaire en mouvement
Entretien avec Thierry Robert et Émilie Lafdal, Secours populaire

46

Programme Malin, objectif 1000 jours
Benjamin Cavalli, Programme Malin

49

Kellanova et Andes, haro sur la précarité
Jean Watin-Augouard

52

Secours catholique, service d'Église universel
Entretien avec Emmanuel Perrin, Secours catholique Caritas France

55

ADN, produits neufs et insertion
Entretien avec Romain Canler, Agence du don en nature

60

Les Restos du Cœur, un beau modèle menacé ?
Patrice Douret, Les Restos du Cœur

62

L'Oreal et Emmaüs Solidarité, la beauté solidaire
Benoît Jullien, Icaal

64

CASP, action sociale globale
Entretien avec Aurélie El Hassak-Marzorati, CASP

67

Kronenbourg, opération cafés
Entretien avec Agnès d'Anthonay, Brasseries Kronenbourg

Solidarité et précarité, actions du gouvernement

Le Pacte des solidarités, entré en vigueur le 1^{er} janvier, comporte quatre axes prioritaires dont la prévention et la sortie de la pauvreté. Le « Pass colo », la cantine à 1 € maximum, l'accès aux services publics de proximité, le doublement des crédits d'aide alimentaire en trois ans sont autant de mesures pour œuvrer à l'égalité des chances et lutter contre les déterminismes.

PACTE DES SOLIDARITÉS

Quelles sont vos priorités depuis que vous êtes ministre des Solidarités et des Familles ?

Aurore Bergé : Accompagner, soutenir et renforcer les familles. Elles sont le premier lieu de l'expression des solidarités et cela veut dire que notre société doit être plus présente à leurs côtés, à tous les âges de la vie : être auprès des parents, anticiper la nécessaire adaptation de la société au vieillissement de la population, protéger les plus vulnérables, devenir un pays où l'inclusion est une réalité.

Vous avez lancé le Pacte des solidarités, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier, de quoi s'agit-il ?

A. B. : Éradiquer la pauvreté, c'est d'abord la prévenir, donc investir massivement dès l'enfance, là où se créent les inégalités. Un véritable service de la petite enfance, des repas à 1 euro maximum à la cantine, un « Pass colo » pour que tous les enfants puissent avoir l'expérience de vacances. C'est aussi accélérer la sortie de la pauvreté. Aujourd'hui en France, quand on tombe dans la pauvreté, on y reste longtemps, trop longtemps. Sept ans après avoir commencé à toucher le RSA,

près de la moitié des bénéficiaires le sont toujours. Et la pauvreté se reproduit de génération en génération : ce sont ces cercles vicieux que nous devons casser.

Les dispositifs de lutte contre les précarités déployés par les pouvoirs publics ont-ils plus de difficultés qu'auparavant à atteindre les bénéficiaires potentiels ?

A. B. : Grâce au numérique, nous avons simplifié la vie de millions de Français. Mais nous avons aussi créé de nouvelles barrières, en particulier pour les personnes les plus vulnérables : je pense notamment aux personnes âgées et aux plus pauvres. Il est indispensable de recréer des points d'accès aux services publics de proximité. C'est ce que nous faisons avec le développement des Maisons France Services. Il y en a déjà plus de 2600 ! Nous renforçons aussi les moyens des CAF. Il faut remettre de l'humain au plus près des Français et il faut changer nos habitudes de travail, pour aller au-devant des personnes. C'est ce que nous faisons avec le Pacte des solidarités, en créant 430 équipes mobiles médicales et sociales pour aller au contact des Français les plus fragiles.



Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles

> SUITE PAGE SUIVANTE >



Les pouvoirs publics ont-ils de plus en plus besoin des associations caritatives pour les aider dans cette mission ?

A. B. : Pour lutter efficacement contre la pauvreté, nous avons besoin de toute la société. L'État, d'abord pour financer, coordonner, soutenir, a évidemment un rôle majeur à jouer. Nous augmentons le budget du Pacte chaque année jusqu'en 2027. Il sera alors 50 % plus élevé qu'aujourd'hui. Et au-delà de l'État, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises et les citoyens ont aussi chacun une place essentielle. Une association comme les Restos du cœur, c'est 73 000 bénévoles. C'est un levier incroyable de création de lien social et de solidarités partout en France.

Comment organisez-vous le soutien de l'État aux différentes associations ?

A. B. : J'ai voulu changer la logique qui préexistait : nous devons aider plus et donc accompagner mieux les petites associations locales. Celles qui ne comptent que des bénévoles, qui n'ont pas le temps de répondre à des appels à projet ou de remplir de la paperasse administrative. Donc maintenant, on aide plus les associations nationales et

les associations locales. Et on les aide plus longtemps, pour des projets de trois à quatre ans. En 2023, l'État aura débloqué 156 millions d'euros.

Vous avez répondu le 3 septembre à l'appel du président des Restos du cœur : la somme débloquée en urgence a-t-elle permis de répondre à la problématique et avez-vous été sollicité par d'autres associations ?

A. B. : Je l'ai dit dès le 3 septembre : face aux besoins, l'État ne laissera tomber aucune association d'aide alimentaire. Et c'est ce que nous faisons en doublant les crédits d'aide alimentaire en trois ans. Et en renforçant la qualité des approvisionnements avec des produits frais : nous avons la meilleure agriculture au monde, autant la valoriser !

Vous avez également appelé les entreprises à accroître leur soutien aux associations de lutte contre la précarité, votre appel a-t-il été entendu ?

A. B. : Il a été entendu et j'en suis très heureuse ! Il faut encourager cet engagement volontaire des entreprises, qui ne doivent pas hésiter à le faire savoir. Plutôt que du name

Le 21 septembre étaient réunis : Aurore Bergé, l'Illec, l'Ania, la FHER, la Febea, les associations d'aides aux plus démunis et les industriels de l'agroalimentaire, de l'hygiène et de la beauté.

and shame, je crois à la logique de name and fame. Depuis vingt ans, le poids des fondations d'entreprise a été multiplié par quatre. Elles représentent aujourd'hui 32 milliards d'euros d'actifs. Et pourtant il n'y a encore que 2 % d'entreprises engagées dans une démarche de mécénat. Le potentiel de progression est donc très important et je les invite toutes à s'emparer du sujet.

LES FABRICANTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES, D'HYGIÈNE-BEAUTÉ ET D'ENTRETIEN RÉPONDENT À L'APPEL AUX DONS DE LA MINISTRE



La lutte contre la précarité est un enjeu collectif. C'est pourquoi, l'Illec, l'Ania, la FHER, la Febea et leurs adhérents ont répondu, le 21 septembre dernier, à l'appel aux dons lancé par la ministre des Solidarités

et des Familles, Aurore Bergé, et les associations de lutte contre la précarité. Les 25 000 fabricants de produits de grande consommation sont engagés depuis de longues années, souvent en toute discrétion, auprès de 200 associations et de leurs centaines de milliers de travailleurs bénévoles.

« L'Illec a naturellement décidé de répondre à l'appel à la solidarité lancé par les associations de lutte contre la précarité relayé par la ministre des Solidarités et des Familles en faisant un don de 200 000 euros répartis entre les Restos du cœur, les Banques alimentaires, Dons Solidaires, le Secours populaire, la Croix-Rouge, Emmaüs, le Secours catholique, Programme Malin et le CASP. Ces associations, et bien d'autres encore, sont soutenues tout au long de l'année par les fabricants de marques de l'Illec et accomplissent au quotidien un travail digne de la plus grande admiration », observe Richard Panquialt, président de l'Illec.

À cette occasion, l'Illec avait également fait un appel aux dons à ses adhérents :

- 35 entreprises ont répondu et avaient déjà donné l'équivalent de 54 millions d'euros au cours des douze derniers mois aux associations qui luttent contre la précarité ;
- 90 % ont augmenté leurs dons en 2023 par rapport à 2022 ;
- 26 entreprises ont accepté de fournir un effort supplémentaire en réponse à l'appel d'Aurore Bergé à travers le don de huit millions de produits alimentaires (soit un équivalent de 648 000 repas), plus de dix millions d'unités de produits d'hygiène-beauté et des dons financiers de plus de 300 K€ ;

La valorisation de l'ensemble de ces contributions additionnelles équivaut à plus de 2,5 millions d'euros.

« Cette lutte contre la précarité s'inscrivant dans la durée, l'Illec a également décidé de signer une charte avec les Banques alimentaires et Dons solidaires », indique Richard Panquialt.

Comment selon vous les pouvoirs publics, les associations et les entreprises pourraient mieux coopérer à l'avenir ?

A. B. : Il faut déjà que l'État ouvre ses portes : je l'ai fait. Un ministère des Solidarités et des Familles, c'était une première ! C'est le sens du partenariat que j'ai impulsé, dès mon arrivée, avec l'Illec. Nous avons ensemble mis autour de la table les industriels de l'agroalimentaire, de l'hygiène et de la beauté, et les associations. Nous avons renouvelé cette méthode avec le « Pacte des premiers pas » : pour lutter contre la précarité infantile, nous joignons nos forces avec 6 millions d'euros d'argent public et autant d'argent privé sous forme de dons. Avec nos partenaires la Break Poverty Foundation, l'Agence du don en nature et Dons solidaires, nous mobilisons toutes les entreprises du secteur pour approvisionner les associations de proximité en couches, lingettes, lait infantile, autant de produits indispensables mais souvent hors de portée pour les familles précaires.

La précarité étant multidimensionnelle, d'autres membres du gouvernement (Éducation nationale, Logement, Économie, Santé, Travail...) sont-ils mobilisés avec vous sur ce sujet ?

A. B. : C'est la condition de l'efficacité ! C'est toute la logique du Pacte des solidarités. Au total, avec tous les autres grands chantiers sociaux du gouvernement – France Travail, le Service public de la petite enfance, la Solidarité à la source, le Logement d'abord ou le volet social de la transition écologique –, le Pacte représentera plus de 20 milliards d'euros d'investissements supplémentaires sur la durée du quinquennat. Et la meilleure protection reste évidemment le travail, et un travail rémunérateur. C'est pour cela que nous avons porté les lois Égalim 2 et Égalim 3 : pour protéger nos agriculteurs, vos industries et donc nos emplois en France.

■ Propos recueillis par **Antoine Quentin**

Bien vieillir y compris pour les personnes en situation de précarité.

A l'occasion de la première journée nationale des aides à domicile, le 17 mars prochain, le CASP, association laïque d'utilité publique spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de précarité met la lumière sur les besoins humains et matériels des plus âgés.



Elaboration d'une étude interne liée à la perte d'autonomie due au vieillissement :

Afin d'identifier précisément les manquements et ajustements à mettre en place pour le mieux vieillir des personnes en situation de précarité, le CASP via sa Mission santé a édité, en janvier 2024, une étude sur la perte d'autonomie des seniors dans les centres d'hébergement d'urgence.

La quasi-totalité des dispositifs du CASP (+ de 80 structures) ont apporté une réponse et 16 d'entre elles ont signalé être impactées par cette problématique, qui touche 103 personnes accueillies par l'association.

Comment alors adapter l'accompagnement social aux personnes âgées en situation de précarité ?

Besoin de personnel qualifié, adapté aux profils du public :

De cette étude ressort un manque criant de personnel qualifié et spécialisé : auxiliaires de vie, aides-soignantes et aides à domicile, autant de compétences indispensables à une bonne prise en charge et pourtant absentes de ces structures réservées aux plus démunis. Les travailleurs sociaux ne sont pas des professionnels du soin ; leurs savoir-faire ne répondent pas aux besoins spécifiques liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de précarité. Il faut ainsi renforcer les équipes déjà en place en complétant l'accompagnement social par le soin et pour cela obtenir de nouveaux financements publics.

Un renfort de bénévoles est également préconisé pour accompagner ce public souvent très isolé. Une présence continue et quotidienne permettrait de combler cette solitude et de recréer du lien auprès de ces personnes qui vieillissent plus vite que les autres, abîmées par la pénibilité de leur vie.

Le droit de bien vieillir, dignement et en santé, doit aussi être accessible aux personnes en situation de précarité qui n'ont tout simplement pas les moyens de se soigner ni d'être soignés.

Adapter les structures d'accueil aux difficultés rencontrées par les personnes âgées en situation de précarité :

Aucun moyen supplémentaire n'est accordé pour l'accompagnement de personnes en situation de précarité et des réflexions doivent être menées sur l'adaptation du bâti des centres d'hébergement.

« Le bien vieillir ne doit pas être réservé aux plus riches, mais bien être une réalité pour toutes et tous », assène **Aurélie El Hassak-Marzorati**, Directrice Générale du CASP. La réflexion sur la fin de vie doit aussi englober l'accompagnement de personnes âgées en situation de précarité. C'est une question d'humanité et de dignité.

Les structures sociales confrontées au vieillissement précoce des personnes accueillies

Une enquête sur la perte d'autonomie liée au vieillissement a été déployée par la Mission Santé auprès de toutes les structures du Casp. Elle met en lumière le vieillissement précoce des personnes en situation de précarité et les difficultés des centres à les accueillir dans de bonnes conditions.



Le Centre d'action sociale protestant confronté au vieillissement précoce des personnes accueillies

La grande pauvreté accélère le vieillissement précoce. Comment accompagner dans de bonnes conditions les personnes en situation de précarité et de perte d'autonomie ?



La première journée nationale des aides à domicile a eu lieu le dimanche 17 mars. Le [Centre d'action sociale protestant](#) (Casp), association laïque d'utilité publique spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de précarité, a choisi ce moment pour mettre en lumière les besoins humains et matériels des plus âgés. La grande pauvreté, en effet, accélère le vieillissement et favorise les maladies. " *Les maladies chroniques, insuffisance rénale, hypertension, diabète, obésité, troubles psychologiques, sont des maux de la misère. Ils fragilisent et requièrent des attentions particulières* ", rappelle Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du [Casp](#).

> SUITE PAGE SUIVANTE >

En novembre dernier, une enquête sur **la perte d'autonomie liée au vieillissement** a été réalisée par la Mission santé du Casp dans les quelque 80 structures du centre. Son objectif : obtenir des données précises sur les personnes accueillies dont le vieillissement génère une perte d'autonomie, mais aussi sur les conséquences de ce phénomène sur les équipes. Et ce, dans le but de proposer des interventions adaptées.

12 % du public accueilli

Rien qu'au Casp, 103 personnes accueillies sont concernées par une perte d'autonomie. Six fréquentent un accueil de jour et 97 des 15 structures d'hébergement ou un logement. Dans le cas de ces derniers, cela équivaut à 12 % du public accueilli sur ses 15 sites, précise l'étude. Elle ajoute que 17 % des personnes concernées sont âgées de 45 à 55 ans et 37 % de 55 à 65 ans. De manière plus précise, 68 personnes rencontrent des difficultés à réaliser les tâches quotidiennes, comme le ménage ou la cuisine. Elles sont 47 à se mouvoir difficilement et 23 à avoir du mal à se laver correctement, etc. " 58 % des personnes concernées cumulent deux de ces difficultés voire plus ", souligne l'étude.

Et le cas du Casp n'est pas une exception. Les autres structures d'accueil, dont l'Armée du Salut, font le même constat. Et celui-ci a des conséquences sur les travailleurs sociaux. Dans les structures concernées, le sentiment d'impuissance prédomine, comme celui de [...]

Lien:

<https://regardsprotestants.com/actualites/societe/le-centre-daction-sociale-protestant-confronte-au-vieillissement-precoce-des-personnes-accueillies/>



Gérer dettes et argent en prison, une gageure

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué. (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève

Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Gérer dettes et argent en prison, une gageure

AFP, le 21/03/2024 à 05:00 Modifié le 02/04/2024 à 17:35

Lecture en 2 min.



Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...),

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

> SUITE PAGE SUIVANTE >

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut,

deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".



Gérer dettes et argent en prison, une gageure

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore [Auréliel El Hassak-Marzorati](#), directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Gérer dettes et argent en prison, une gageure



Villepinte (AFP) - Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oisie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore Aurélie El Hassak -Marzorati, directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Gérer dettes et argent en prison, une gageure



Des jeunes détenus à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis (AFP / Philippe LOPEZ)

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à débours. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Mercier, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore [Aurélié El Hassak-Marzorati](#), directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.



Un jeune détenu à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis (AFP / Philippe LOPEZ)

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la

> SUITE PAGE SUIVANTE >

peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Gérer dettes et argent en prison, une gageure



Des jeunes détenus à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis (AFP / Philippe LOPEZ)

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Mercier, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore [Aurélie El Hassak-Marzorati](#), directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.



Un jeune détenu à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis (AFP / Philippe LOPEZ)

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la

> SUITE PAGE SUIVANTE >

peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".



Gérer dettes et argent en prison, une gageure

Villepinte (AFP) Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".



Des jeunes détenus à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis © Philippe LOPEZ / AFP/Archives

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent

du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore [Aurélie El Hassak-Marzorati](#), directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Héléne Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.



Un jeune détenu à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis © Philippe LOPEZ / AFP/Archives

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

> SUITE PAGE SUIVANTE >



A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Gérer dettes et argent en prison, une gageure

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers"

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

> SUITE PAGE SUIVANTE >



Un jeune détenu à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis PHOTO AFP / Philippe LOPEZ



Gérer dettes et argent en prison, une gageure



Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore [Aurélie El Hassak-Marzorati](#), directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Hélène Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pourquoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Hélène Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Gérer dettes et argent en prison, une gageure

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".



Philippe LOPEZ - AFP/Archives

Maîtriser son budget ne déplairait pas à Joël (prénom d'emprunt) pour sortir de sa galère financière. Alors ce matin de février, dans la prison de Villepinte en Seine-Saint-Denis, avec d'autres détenus, il se prête à un jeu de l'oie version "gérer ses deniers".

Un plateau, un dé et 14 jeunes majeurs en jogging, condamnés comme lui à moins de deux ans d'emprisonnement.

Case charges fixes, 350 euros à déboursier. Cases bleues, questions crédit.

"Comment faire pour améliorer mon budget ?", demande Farid Zahoui de la Banque de France qui anime l'atelier. "Y a les aides", "en mettant de côté chaque mois", "des crédits", les réponses fusent.

Au bout d'une heure, fin de la partie et retour dans les coursives. "Quand t'as zéro et que tu sors" de prison, "c'est mort pour toi", commente pragmatique Fouad (prénom d'emprunt), 20 ans. Il dit être "bien organisé", "plein de projets pour après" et

avoir le soutien financier de ses proches.

A l'opposé, Joël n'a "pas de la famille qui envoie de l'argent", "ne cantine pas", "ne travaille pas". "C'est bien d'apprendre à pas trop dépenser" mais "comment apprendre à gérer la vie ?", s'interroge ce Guyanais de 22 ans. "Petit, je volais (...), je ne sais pas comment ça va se passer à la sortie", mais "si je reste là à rien faire, je vais continuer à faire de la merde".

Il est l'un des plus de 15.000 détenus sans ressource à avoir reçu en 2023 les 30 euros d'aide mensuelle versés par l'administration pénitentiaire, soit environ 20% de la population incarcérée sur l'année.

En prison, tout a un prix, des plaques de cuisson jusqu'au numéro vert d'une association d'aide. A Villepinte par exemple, un paquet de tabac se vend 17,40 euros, une heure de communication vers un portable depuis la cabine 10 euros.

"La question de l'appréhension de l'argent, sa gestion, surtout pour des personnes coutumières des flux d'argent qui émanent du trafic, a tout son sens", relève Michaël Merci, chef de la maison d'arrêt.

Or en prison, gérer ses finances est une gageure.

- "Stratosphériques"

En prison, la question du "droit économique" est, entre autres droits, considérée comme "annexe", déplore [Aurélie El Hassak-Marzorati](#), directrice générale du CASP, une association qui accompagne les détenus

Pourtant les dettes peuvent s'accumuler très vite, du loyer impayé à l'abonnement internet non résilié.



> SUITE PAGE SUIVANTE >



Un jeune détenu à la prison de Villepinte, le 9 avril 2019 en Seine-Saint-Denis

Philippe LOPEZ - AFP/Archives

Ce type de démarches n'est souvent pas la priorité pour les personnes condamnées qui doivent en premier lieu accepter la peine, ou, pour celles en attente de procès qui s'accrochent à l'espoir de sortir bientôt, résume Héléne Ducourant, sociologue à l'université Gustave Eiffel.

"Tout est un peu compliqué, (...) il faut savoir à qui écrire", connaître ses numéros de compte ou d'adhérent, explique-t-elle.

"Parce qu'ils relèvent des catégories sociales les plus populaires et précaires, les détenus disposent fréquemment de crédits revolving" qu'ils "ne parviennent plus toujours à rembourser une fois en détention", pas plus que les crédits automatisés difficiles à suspendre, relevait-elle dans un article publié en 2022.

A cela s'ajoutent les sanctions financières liées au jugement.

Les amendes douanières "sont notamment stratosphériques" et les amendes judiciaires sont souvent "peu réalistes (...) et peuvent pousser à la réitération", en particulier dans les affaires de stupéfiants, relève l'avocate May Sarah Vogelhut, habituée de ce genre de dossiers.

Une étude parue fin 2021 par Emmaüs et le Secours catholique révélait que les deux tiers des détenus indiquaient être en surendettement, alors que le coût de la vie en prison était de 200 euros par mois.

La Banque de France dit comptabiliser seulement une centaine de dossiers de surendettement déposés chaque année par des personnes détenues.

Pour quoi cette paupérisation ? Il existe des "freins presque physiques", les démarches, lentes, se faisant par courrier, note Héléne Ducourant. Dans cet univers carcéral sans internet, argent ou moyen de paiement, la temporalité n'est donc pas celle des banques ni des créanciers.

Pour les aider, les détenus peuvent solliciter les services probatoires, avec qui les relations sont essentiellement épistolaires.

Avec une densité carcérale globale de 123,5% au 1er février cependant, les "moyens sont insuffisants" pour le "travail d'orfèvre" que nécessite un accompagnement individuel, relève Mme El Hassak-Marzorati. Or, les dettes qui s'amoncellent sont "un blocage sérieux à la réinsertion".

Par Anne-Sophie LABADIE / Villepinte (AFP) / © 2024 AFP

LOGEMENT - HÉBERGEMENT

Centres d'hébergement : le droit à y bien vieillir

A l'appui d'une étude réalisée auprès de ses centres d'hébergement, le Centre d'action social protestant (Casp) alerte sur les nouveaux défis posés par le vieillissement de ses publics précaires et appelle les pouvoirs publics à penser de nouveaux financements pour l'accompagner. « *Les centres d'hébergement sont des lieux qui ne permettent pas aux personnes de vieillir correctement* », prévient Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice de l'association qui regroupe plus de 80 structures d'hébergement d'urgence ou de stabilisation et de pensions de familles dans l'Essonne. *Or le droit de bien vieillir est un sujet pour tous, y compris les populations en situation de pauvreté et d'exclusion.* »

L'enquête du Casp a porté sur les besoins de 103 personnes âgées de plus de 45 ans en perte d'autonomie, accueillies dans 16 de ses structures. « *Elles font face à des symptômes de vieillissement précoces du fait de leurs parcours de vie* », souligne la directrice. 46 % des intéressés présentent des difficultés à se déplacer dans le bâtiment où ils résident, une part d'entre eux perdent leurs repères spatio-temporels et ont des difficultés à faire leur toilette. Les deux tiers peinent à accomplir les tâches quotidiennes et plus de la moitié à accéder à des soins infirmiers.

Besoin de personnel adapté

Face à ce constat, le Casp pointe d'abord la nécessité d'adapter le bâti aux personnes en voie de dépendance. En commençant par des aménagements dans les sanitaires, avec la pose de barres de redressement ou de sols anti-dérapants, mais aussi des espaces collectifs suffisamment « généreux ». L'étude laisse surtout apparaître un besoin urgent de personnels qualifiés tels des aides-soignants, des auxiliaires de vie sociale et des aides à domicile. « *Leur rôle est indispensable car les travailleurs sociaux ne sont pas des professionnels du soin* », précise la directrice. La grande majorité des pensionnaires concernés par l'étude n'ayant pas droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le Casp demande à pouvoir intégrer ces métiers du médico-social dans les budgets des structures d'hébergement, particulièrement sous forme de temps d'intervention individuel.

Quant aux travailleurs sociaux, ils mettent tous en avant leur sensation d'impuissance. « *Ce ressenti peut tourner en sentiment de maltraitance* », s'inquiète Aurélie El Hassak-Marzorati. L'allongement du temps passé à accompagner ces situations au détriment d'autres et l'insuffisance de connaissances pour proposer une aide adaptée mènent 38 % des professionnels à éprouver une perte de sens dans leur travail. Au CHRS Belle Etoile, à Athis-Mons, un pensionnaire sur cinq a plus de 55 ans. « *Ils nécessitent des interventions quasi quotidiennes des équipes éducatives pour l'entretien du logement. Elles doivent assurer les courses, le ménage, les démarches administratives ou les déplacements à des rendez-vous médicaux* », résume la cheffe de service Jamila Niati. *Il est devenu courant que les éducateurs passent du temps à laver du linge ou à changer des draps. Ils pallient les urgences sans être satisfaits du service rendu.* »

Enfin, le Casp insiste sur le besoin essentiel de bénévoles pour être présents aux côtés des personnes âgées en forte demande de lien social et d'activités collectives. Leurs référents, dont la disponibilité reste limitée, sont parfois leurs seuls visiteurs.

Claire Gandanger

DÉBATS TRIBUNES

« Le bien- vieillir ne doit pas être réservé aux plus riches, mais bien constituer un objectif inconditionnel pour toutes et tous »

TRIBUNE

Aurélie El Hassak-Marzorati

directrice générale du Centre d'action sociale protestant

Les personnes âgées précarisées qui fréquentent les centres d'hébergement doivent elles aussi pouvoir bénéficier des aides à domicile, rappelle, dans une tribune au « Monde », Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Centre d'action sociale protestant.

Publié le 24 avril 2024 à 19h00 | Lecture 2 min.

Selon une enquête réalisée par le ministère des solidarités, en 2021, près de deux cent mille personnes dormaient ou vivaient en centre d'hébergement d'urgence parce qu'elles n'avaient pas de domicile fixe. Parmi elles, 9 % ont 50 ans et plus, et leur espérance de vie est très largement inférieure à celle de la moyenne française. Alors qu'un plan d'urgence a été annoncé mardi 23 avril par le gouvernement pour venir en aide aux Ehad, qui rencontrent de grandes difficultés financières, il nous semble important de ne pas oublier nos aînés qui vieillissent aussi dans des établissements qui, eux aussi, manquent de moyens.

Si la grande pauvreté accélère le vieillissement, elle rend aussi plus fréquemment malade. Maladies chroniques, insuffisance rénale, hypertension, diabète, obésité, troubles psychologiques, ces maux de la misère fragilisent et requièrent des attentions particulières. Pourtant, les personnes accueillies dans les centres d'hébergement d'urgence ou de stabilisation vieillissent dans des bâtiments non adaptés et encadrés la plupart du temps par des professionnels non formés aux spécificités de la maladie et aux conséquences du vieillissement. Ces travailleurs sociaux sont dépourvus de compétences médico-sociales.

Lire aussi : [Face aux maltraitances dans les Ehad, les pouvoirs publics ne sont « pas à la hauteur », selon la Défenseure des droits](#)

Les moyens financiers attribués aux associations ne prennent pas en considération l'évolution démographique du peuplement de ces structures réservées aux plus pauvres. Ils se concentrent sur le simple toit, l'alimentation et l'accompagnement social. Cela ne suffit pas. « *Bien vieillir* », atteindre cette ambition de dignité et de paisible longévité portée au plus haut de l'Etat par Aurore Bergé le 17 novembre 2023, doit être accessible à toutes et tous. Y compris à celles et ceux qui n'ont tout simplement pas les moyens de se soigner, ni d'être soignés et qui peuvent, compte tenu de leurs faibles ressources financières ou de leur situation administrative, difficilement accéder aux établissements spécialisés tels que les Ehad.

Lire aussi | [La loi pour le « bien vieillir » adoptée, avec de faibles avancées pour les personnes âgées](#)

Pour ces raisons, il est nécessaire d'adapter les structures d'accueil aux difficultés rencontrées par les personnes âgées en situation de précarité, en adaptant par exemple les chambres avec des barres de redressement dans les sanitaires, en privilégiant les douches à l'italienne et les sols antidérapants dans les pièces humides, en choisissant du mobilier adapté, en donnant la part belle aux espaces collectifs.

Accompagnement social par le soin et financements publics

En sus, l'accompagnement actuellement proposé à la personne âgée en situation de précarité nécessite d'être complété. Avec le temps qui passe, le vieux pauvre, pour ne pas devenir un pauvre vieux, a besoin comme tout un chacun d'être aidé dans les gestes de la vie quotidienne et de vivre en société pour subsister. Faire sa toilette, se sustenter ne sont pas toujours choses aisées.

Lire aussi | [« La crise des finances publiques rejoint la crise politique »](#)

Pour se mettre en mouvement et être en relation avec les autres, la stimulation est indispensable. Ces gestes doivent être réalisés par du personnel qualifié, habitué à intervenir auprès de ce public dit vieillissant. Les travailleurs sociaux ne sont pas, répétons-le, des professionnels du soin ; leurs savoir-faire ne suffisent pas à faire face aux besoins spécifiques liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de précarité.

Lire aussi | [Pour lutter contre l'isolement dans les Ehad, un « droit de recevoir ses proches et de visiter les siens »](#)

Celles-ci ont besoin d'être accompagnées par un personnel qualifié et spécialisé : auxiliaires de vie, aides-soignantes et aides à domicile, porteurs d'autant de compétences indispensables à une prise en charge respectueuse et adaptée, et pourtant absentes de ces structures réservées aux plus démunis. Il faut ainsi renforcer les équipes déjà en place en complétant l'accompagnement social par le soin et, pour cela, obtenir de nouveaux financements publics.

Lire aussi | [La loi « bien vieillir » adoptée, mais le gouvernement ne prend plus l'engagement d'une grande réforme](#)

Un renfort de bénévoles, amoureux d'une société de care, du fragile, est également préconisé pour accompagner ce public souvent très isolé. Une présence continue et quotidienne permettra de combler cette solitude et de recréer du lien avec ces personnes qui vieillissent plus vite que les autres et qui se replient fréquemment sur elles-mêmes. Le bien- vieillir ne doit pas être réservé aux plus riches, mais bien constituer un objectif inconditionnel pour toutes et tous. Le bien vieillir partagé est un trait de lumière qui porte un nouveau jour dans nos idées sur la solidarité et l'humanité.

Aurélie El Hassak-Marzorati (directrice générale du Centre d'action sociale protestant)

Droit à la parentalité : déploiement du dispositif du Temps des Cerises par le CASP



- [Bondy](#)
- Centre d'action sociale protestant (CASP)
- Châtenay-Malabry
- Essonne (91)
- Evry
- Hauts de Seine (92)
- Interventions et établissements sanitaires, médico-sociales et sociales
- Ivry-sur-Seine
- Logement / Hébergement
- Région Ile de France
- Seine Saint Denis (93)
- Val de Marne (94)

Le [CASP](#), association laïque reconnue d'utilité publique, considère qu'il est indispensable de permettre aux parents isolés, hébergés dans ses structures, de passer du temps avec leurs enfants, durant les week-ends et les vacances scolaires. Souvent le parent en question ne dispose ni des conditions requises pour accueillir son enfant ni du droit de visite accordé par le juge. Le Temps des Cerises, dispositif d'aide à la parentalité : Le dispositif du Temps des Cerises a pour objectif d'accompagner au (...)

TRIBUNE - Inclusion via le sport : un pour tous, tous pour un !

Le sport est un élément essentiel de la santé physique, du bien-être psychologique et de l'inclusion de tous, et notamment des publics les plus précaires, estime Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Centre d'action sociale protestant (CASP) dans cette tribune. Elle plaide donc pour des mesures qui garantissent l'accès de tous à la pratique sportive.



A l'approche des Jeux olympiques et paralympiques, des mesures devraient être prises pour garantir aux plus précaires un accès à la pratique sportive, selon Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du CASP. Crédit : Mary-Lou Mauricio

Qui de nous toutes et tous a le plus besoin d'apprendre ou de réapprendre à prendre soin de son corps et ainsi de son esprit ? Comment garantir aux personnes en difficulté une pratique sportive régulière, en adéquation avec leurs envies et leurs besoins ?

Chez les philosophes de l'Antiquité déjà, l'âme et le corps ne formaient qu'une seule et même entité. Au siècle des Lumières encore, s'imposait l'idée que l'esprit était solidement attaché au physique. Si le souci du corps et du muscle transcende aujourd'hui les catégories sociales, les âges comme les genres, l'accès au sport n'est toujours pas égalitaire.

UN ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Il est pourtant déterminant pour l'accompagnement social, la santé physique et le bien-être psychologique de ceux qui en sont les plus éloignés.

Michel vit dans un centre d'hébergement et de stabilisation. Toutes les semaines, après quinze ans de trébuchement de cartons en cartons jonchés à même le sol, il retrouve l'équilibre pour faire des bees à la pétanque.

Quand, dans son nouveau lieu d'habitation, la boxe est inscrite au programme, Fatima, jeune femme marquée par les inqualifiables violences de son ami, apprend à contrer l'attaque et tente de soigner les bleus de sa vie.

Joska est un mineur non accompagné, qui s'agite sans cesse. Il ne supporte pas les contraintes. Il virevolte et ne parvient pas à fixer son attention à l'école et pour faire ses devoirs. Seul le mercredi, sur le terrain de football avec l'animateur de son centre, il parvient à se concentrer sans sourciller. Sa préoccupation : bien cadrer et tirer pour gagner.

Fatou, comme de nombreux jeunes aujourd'hui, est attachée au développement de son fessier et de son bas du corps ; sans ressources, elle ambitionne secrètement de se payer, un jour, un abonnement à la salle.

Younes, lui, veut réunir tous ses efforts sur ses pectoraux et ses biceps, convaincu que ses muscles lui offriront son salut après de longs mois en prison.

Pour Michel, Fatima, Joska, Fatou, Younes, et tous les autres pour qui la priorité est de survivre, de s'en sortir, la pratique sportive constitue un refuge, difficile à atteindre.

Pour Michel, Fatima, Joska, Fatou, Younes, et tous les autres pour qui la priorité est de survivre, de s'en sortir, la pratique sportive constitue un refuge, difficile à atteindre.

GARANTIR AUX PLUS PRÉCAIRES UN DROIT À LA PRATIQUE DU SPORT

S'il existe une riche communauté de professionnels du sport soucieux d'autrui et un riche panel de pratiques corporelles pour affronter les conflits, surmonter les peurs, prendre du plaisir et aller mieux tout simplement, **les personnes en situation de précarité ne s'autorisent souvent pas à franchir la porte du gymnase.**

Pourtant, **ce sont bien elles les premières victimes de douleurs chroniques, de troubles psychomoteurs, de blocages émotionnels et de stress.** Ce sont bien elles dont l'esprit en souffrance a laissé des traces tangibles sur le corps, elles pour qui penser le corps, en faisant du sport servirait à soigner les maux de l'existence.

Face à ce constat, alors que les mérites du sport sont mis à l'honneur à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques, **des engagements pour la solidarité et l'égalité pourraient être pris**, à savoir :

- Garantir aux plus précaires leur droit à la pratique sportive et veiller à son recours ;
- Rendre accessible l'offre sportive aux personnes souffrant de la fracture numérique et sociale ;
- Former les travailleurs sociaux qui, par défaut de temps et d'information sur le sujet, concentrent leurs efforts sur le soutien administratif et placent souvent le sport comme une réponse d'accompagnement d'ordre secondaire ;
- Faire de la pratique sportive un item fondamental du projet d'accompagnement individualisé ;
- Soutenir les clubs et structures associatives qui font de l'accès au sport pour tous leur priorité ;
- Développer des tiers lieux accessibles à tous où cohabitent sport et lien social.

Le mouvement olympique transmettrait ainsi son plus bel héritage, celui d'un monde meilleur.

Par Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Centre d'action sociale protestant (CASP)

L'impact social du sport mis en lumière

Les effets du sport dépassent les questions de santé et de performance. Cette année, Carenews a mis en lumière des associations et des projets se servant de la pratique sportive pour créer des impact sociaux positifs.



Cet été, la rédaction vous propose un résumé des articles sur le sujet. Crédit : iStock.

En cette année olympique, Carenews a choisi de souligner l'impact social du sport. Contre le décrochage scolaire ou l'exclusion, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la cohésion sociale... Les effets d'une pratique sportive collective peuvent être multiples et dépassent largement les questions de santé et de performance. Nombre d'associations agissent en ce sens.

une soirée organisée par carenews

La thématique a même fait l'objet d'une soirée de conférences, pitches et débats le 24 juin dernier, organisée par Carenews au siège de la Fédération nationale des Caisses d'épargne à Paris avec le soutien d'EPSA Foundation et de la Fondation Groupe EDF.

- « [Le sport est le terreau idéal pour une société bienveillante](#) » : [revivre la soirée en vidéo](#)

Carenews vous propose, grâce à une vidéo, de revenir sur cette soirée appelée « Jouons collectif ». Vecteur de confiance en soi, outil pour détecter des talents, moyen de faire des rencontres... Les intervenants des débats décrivent pourquoi selon eux le sport favorise l'inclusion.

- « [Reconnaître le sport comme un vecteur d'inclusion sociale et de construction personnelle](#) » : [compte-rendu des débats](#)

La soirée-débat « Jouons collectif » a réuni différents acteurs utilisant l'activité sportive comme moyen d'inclusion sociale et professionnelle. Selon eux, le sport permet le développement de compétences transversales de manière collective comme individuelle, mais peine à être pleinement reconnu dans son rôle social.

- « [Le sport, un puissant outil d'innovation sociale](#) » : [comment le sport peut-il répondre à des enjeux de développement durable ?](#)

La pratique sportive constitue un terrain essentiel pour l'éducation, l'insertion ou encore le développement durable, selon les intervenants de la deuxième table ronde organisée lors de la soirée. [Compte-rendu des débats.](#)

Des articles et une tribune sur l'impact social du sport

- [Fonds de dotation Paris 2024 : plus de 50 millions d'euros distribués](#)

Créé en 2019 dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, cet outil permet de financer des projets qui utilisent le sport à des fins sociales.

- [9 associations qui font du sport un levier d'inclusion](#)

De nombreuses associations utilisent le sport comme levier d'inclusion à destination de jeunes sans formation, de personnes sans-domicile fixe ou de demandeurs d'emploi de longue durée. [Zoom sur neuf d'entre elles.](#)

- « [Le sport est un formidable levier de transformation sociale](#) », [entretien avec David Blough](#)

Dans le documentaire XXI, le sport des solutions, David Blough va à la rencontre de cinq initiatives, au Brésil, en Afrique du Sud, au Sénégal, en Allemagne et en France, qui utilisent le sport comme levier de transformation sociale. Il raconte à Carenews la genèse de son film et le lien qui peut être fait entre pratique sportive et impact social.

- [TRIBUNE - Inclusion via le sport : un pour tous, tous pour un !](#)

Le sport est un élément essentiel de la santé physique, du bien-être psychologique et de l'inclusion de tous, et notamment des publics les plus précaires, estime Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du Centre d'action sociale protestant (CASP) dans cette tribune. Elle plaide donc pour des mesures qui garantissent l'accès de tous à la pratique sportive.

- [Vidéo : aux Amarres, une exposition autour du sport comme vecteur d'inclusion](#)

Pour « En immersion », le format vidéo de la rédaction de Carenews, Élisabeth Crépin-Leblond et Yacine Mahmoudi ont assisté au vernissage d'une exposition qui met en lumière des structures qui utilisent le sport comme vecteur d'insertion.



Rentrée scolaire : Des milliers d'enfants attendent devant le portail



Des milliers d'enfants n'ont pas franchi le portail de l'école, ce lundi 2 septembre, en raison de leur handicap ou de leur statut de MNA. D'autres, en situation de précarité, ne bénéficient pas des conditions nécessaires à une scolarité normale.

Crédit photo Inna - stock.adobe.com

Handicap, précarité, MNA... Les facteurs d'exclusion à l'école sont aussi nombreux que récurrents. En cette rentrée 2024, la ministre de l'Éducation nationale démissionnaire, Nicole Belloubet, a beau se féliciter des 490 000 enfants en situation de handicap scolarisés et du recrutement annoncé de 3000 AESH supplémentaires, les associations dénoncent des mesures encore insuffisantes, même si certains dispositifs commencent à porter leurs fruits.

Handicap, des solutions encore très partielles

Déplorent le manque de données sur le nombre d'enfants en situation de handicap non scolarisés par l'Éducation nationale, l'Unapei donne à titre d'exemple des éléments locaux issus d'enquêtes réalisées au sein de son propre réseau. Les élèves porteurs d'un handicap mental sont tout particulièrement laissés sur le bord du chemin.

Dans l'Hérault, par exemple, sur 305 enfants accueillis au sein des établissements et services de l'Unapei, 34% n'ont aucune heure de scolarisation ; 40% ont moins de 6h par semaine ; 8% n'ont que 6 à 12h de scolarisation et seuls 25% ont plus de 12h hebdomadaires. Enfin, 258 enfants sont inscrits sur une liste d'attente, sans solution, avec une solution partielle ou encore avec une solution qui n'est pas adaptée à leurs besoins.

Au-delà du chiffre, soigner l'accueil

C'est ce que revendique la Fédération Paralysés cérébraux France. Si près d'un demi-million d'élèves en situation de handicap fréquente aujourd'hui l'école, « l'accueil se résume parfois à quelques heures par semaine, avec des enseignants qui découvrent la complexité du handicap », explique son président Jacky Vagnoni. « Il est temps, poursuit le délégué général Pierre-Yves Lavallade, de changer de paradigme et de penser aux conditions de l'accueil. L'Éducation nationale a réussi un premier pari : accueillir les troubles les plus légers. Maintenant, elle doit s'attaquer aux plus complexes, et soigner la qualité. »

La Fédération plaide notamment pour une meilleure individualisation des parcours, en s'adaptant aux rythmes de chacun. Elle demande à revoir les organisations pour intégrer les soins dans les établissements, à former les équipes pédagogiques aux spécificités des handicaps, à ouvrir de manière systématique les accueils périscolaires à tous les enfants en situation de handicap. Enfin, elle insiste sur la nécessité d'éviter les ruptures de parcours en favorisant la collaboration entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social.

Le bilan encourageant des UEMA/UEEA

L'ouverture de 62 classes ou dispositifs pour élèves ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) dont 31 unités d'enseignement maternelle/élémentaire autisme (UEMA/UEEA) et 31 dispositifs d'autorégulation (8 en école, 18 au collège et 5 au lycée) - s'ajoute aux 531 existants et portent à 47 000 le nombre d'élèves autistes scolarisés dans le milieu ordinaire. Qualifiés de « leviers majeurs d'inclusion », selon l'Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés) ces unités évoluent en cette rentrée 2024 avec un principe d'autorégulation. Il consiste à favoriser l'autonomisation progressive de l'élève, se déploie dans le second degré et s'adresse désormais à tous les types de troubles du neurodéveloppement (TDAH, DYS, TDI).

Les UEMA/UEEA prévoient la présence permanente d'un enseignant dédié, d'éducateurs spécialisés et d'un psychologue. L'élève y a recours dans un temps donné et se retrouve en classe ordinaire, seul ou accompagné par un éducateur spécialisé, le reste du temps. « Ils font enfin entrer le médico-social dans les murs de l'école », se réjouit l'Apajh. L'association souligne toutefois la nécessité de mieux articuler le médico-social et l'Éducation nationale, estimant nécessaire « d'associer l'équipe pédagogique de l'école avant même l'ouverture d'une Unité d'enseignement autisme », d'instituer « des temps de concertation réguliers et formalisés pour les enseignants » et de développer des formations croisées dédiées aux équipes de l'Éducation nationale et du secteur médico-social. Pour que l'inclusion se réalise, il faut, selon l'association que « le projet des UEMA/UEEA soit intégré au projet d'école comme au projet de l'établissement médico-social ».

Délais de scolarisation rallongés de 6 mois pour les mineurs isolés

Les mineurs non accompagnés (MNA) en attente de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (Ase) sont laissés à la porte des écoles. C'est ce que dénonce l'association de soutien à la scolarisation et à l'insertion professionnelle Droit à l'école. « Venus en France au péril de leur vie, les MNA n'ont qu'une idée en tête : aller à l'école. Ce vœu tardera pourtant à être exaucé par les départements qui attendront que le juge des enfants ait statué sur leur minorité avant d'entamer des démarches auprès du rectorat », précise l'association. Bien connue des professionnels, cette réalité bafoue la présomption de minorité et rallonge les délais de scolarisation de six mois à deux ans, imposant aux adolescents l'acquisition de la maîtrise de la langue française, des apprentissages et du choix de leur orientation scolaire en un temps record.

Droit à l'école demande de toute urgence aux rectorats de mettre en oeuvre un dispositif adapté et accessible à tous les jeunes, leur permettant une affectation rapide dans un établissement scolaire, sans intermédiation extérieure.

La scolarité aussi entravée par la précarité

Au-delà du chiffre effarant de 2 043 enfants sans solution d'hébergement (nuit du 19 août), rendu public le 29 août lors du 6ème baromètre annuel publié Unicef France et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la précarité et le mal logement ont des impacts directs sur les conditions d'apprentissage de nombreux élèves.

Le CASP (centre d'action sociale protestant), qui accompagne et accueille 700 familles et 1 500 enfants par an, a recensé les priorités de ces derniers en termes de conditions de vie : le besoin d'intimité, l'accès à un environnement plus privatisé, des fournitures scolaires de meilleure qualité, un espace dédié pour faire ses devoirs ou encore une bonne connexion internet.

Auréliel El Hassak-Marzorati, directrice générale du CASP, milite pour la création de « référents de scolarité » qui pourraient faire le lien entre l'enfant scolarisé en situation de précarité, l'établissement scolaire et les professionnels sociaux accompagnants.

Un nouveau dispositif pour aider les pères isolés



Depuis un an, le Centre d'action sociale protestant (Casp) met à disposition des pères hébergés dans leurs structures d'accueil, des appartements pour recevoir leurs enfants.

La Croix a pu rencontrer le premier bénéficiaire de ce dispositif à Ivry-sur-Seine.

Sylvain se sent comme chez lui dans cet appartement de la rue Barbes, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Casquette vissée sur la tête, sweat à capuche et pantalon large, emblématiques des danseurs de hip-hop comme lui, il nous fait la visite, en ce jour de septembre : « Ici, c'est la cuisine tout équipée avec lave-vaisselle, lave-linge et même un sèche-linge, ce qui permet de dégarer du temps pour être avec les enfants, souligne-t-il. Là, la pièce à vivre, avec le canapé, la télé et, au mur, des images d'animaux qui font des bulles de chewing-gum, que ma fille adore. Là-bas, c'est la chambre des enfants, avec deux lits superposés et tout ce qu'il faut pour s'amuser. À côté, celle de l'adulte. Enfin, il y a les toilettes et la salle de bains, toute équipée. C'est tout confort », répète Sylvain, un dynamique quinquagénaire, père de cinq enfants dont deux mineurs — une fille de 11 ans et un garçon de 17 ans — qu'il accueille ici « dès que c'est possible ».

Cet appartement fait partie d'un dispositif de quatre logements, mis en place par le Centre d'action sociale protestant (Casp). Il y a un an, pour « accompagner la parentalité des personnes que nous accueillons dans nos centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), surtout des hommes », explique Aurélie El Hassak-Marszał, la directrice. Il peut s'agir de pères sortant de prison ou sous main de justice, mais aussi de pères isolés comme Sylvain.

Après « Le Temps des cerises », « Ce projet donne la possibilité à ces pères d'avoir un lieu pour exercer



Sylvain, père de cinq enfants dont deux mineurs, dans l'appartement mis à sa disposition par le Centre d'action sociale protestant, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) en septembre. Paula Pinto Gomes

« Ce projet donne la possibilité à ces papas d'avoir un lieu pour exercer leur droit de garde. »

leur droit de garde, passer du temps avec leurs enfants et recréer du lien », ajoute-t-elle.

Sylvain a été le premier à expérimenter le dispositif, déployé d'abord à Ivry-sur-Seine puis dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, pour permettre aux pères d'accueillir leurs enfants les week-ends et pendant une semaine lors des vacances scolaires.

En un an, onze familles en ont bénéficié de manière régulière. « C'est modestes parce que dans les CHRS il y a peu de parents, reconnaît Aurélie El Hassak-Marszał, mais nous aimerions l'étendre à tous les départements. Aujourd'hui, ce dispositif est financé par des investissements

privés et nous voulons consolider l'Etat de son bien-fondé. » Pour Sylvain, cet appartement a changé sa vie de père. Séparé de son ex-conjointe depuis cinq ans, cet ancien intermittent du spectacle, danseur pour le Cirque du Soleil, a connu une « descente aux enfers ». « J'ai été saisi par le JIS pendant deux ans, hébergé d'hôtel en hôtel, raconte-t-il. J'ai fait une grosse dépression et, pendant tout ce temps, je n'ai pas

paroles

« Il y a tout un travail en amont autour de la parentalité »

Julie Pflaif
Cheffe de service au Centre d'action sociale protestant

« Pour intégrer le dispositif le Temps des cerises, il faut que la demande du père soit validée par les équipes. Il y a tout un

travail en amont avec lui, les enfants, mais aussi l'ex-conjointe, quand c'est possible, autour de la parentalité, avant de le laisser accueillir ses enfants dans un appartement. Il faut aussi qu'il se sente prêt. Certains craignent de devoir assumer cette responsabilité. C'est arrivé que l'un d'entre eux demande à raccourcir sa semaine de vacances pour ne venir que le week-end. Les équipes s'adaptent aux situations et lorsqu'on sent une fragilité, on passe plusieurs fois dans la semaine. »

Recueilli par Paula Pinto Gomes

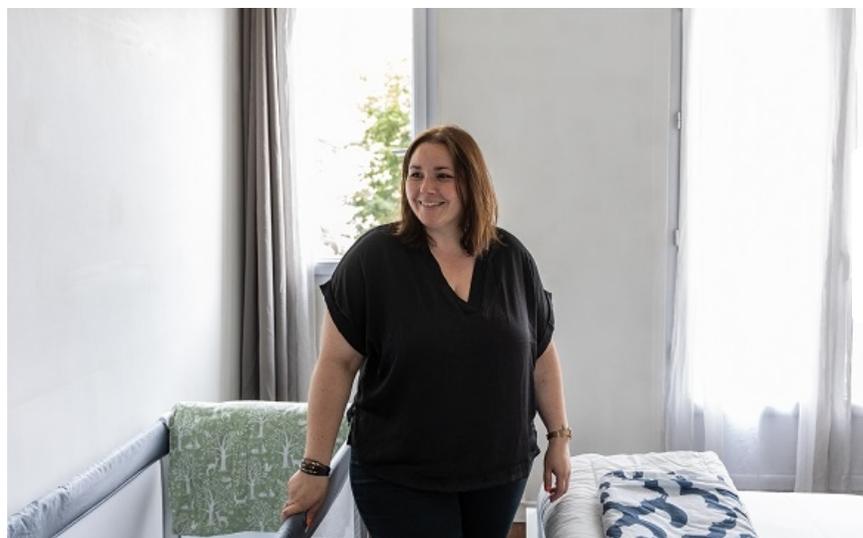
beaucoup vu mes enfants. » Arrivé « en très mauvais état » au Casp, Sylvain a pu « s'en sortir » grâce à un « gros suivi psy » et l'accompagnement des travailleurs sociaux. Installé dans un appartement du CHRS de Créteil, il ne pouvait toutefois pas recevoir ses enfants.

Comme il n'avait pas perdu son droit de garde — un préalable pour pouvoir bénéficier du dispositif —, Sylvain a tout de suite été partant.

« Cet appartement m'a permis de renouer le lien avec mes enfants qui s'était un peu effiloché, confie-t-il. Avant, je les voyais toujours en présence de quelqu'un d'autre. Là, c'était la première fois qu'on pouvait être tout les trois. »

Depuis un an, la famille se retrouve ici « un matin sur week-end par mois » et « une semaine pendant les vacances scolaires ». « Ma fille aime beaucoup venir, assure-t-il. Elle croit que c'est confortable, elle se repose. Elle dit même "chez papa". Ça me fait quelque chose dans mon petit cœur parce que ça veut dire qu'elle est bien avec moi et que j'ai repris mon rôle de père. Mon fils, lui, en revanche, viens moins souvent. » Au début, l'équipe du Casp passait dans la semaine pour vérifier que tout allait bien, mais aujourd'hui ils savent qu'ils peuvent « faire confiance à Sylvain ». Le danseur a fait une formation de gardien d'immeuble et espère désormais trouver un emploi et un appartement à lui. Paula Pinto Gomes

[Long format] Le Temps des cerises : permettre aux pères précaires d'accueillir leurs enfants



Julie Pfaff Berger, cheffe de service au CASP, ici dans la chambre parentale de l'appartement du Temps des cerises mis à disposition de pères précaires pour accueillir leurs enfants. - © Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

Cette semaine, notre reportage long format s'intéresse au Temps des cerises, un dispositif imaginé par le Centre d'action sociale protestant (CASP) en région parisienne. Le principe : permettre à des pères sans logement, hébergés via l'association, d'accueillir ponctuellement leurs enfants dans un appartement "classique", mis à leur disposition.

L'hébergement des sans-abri, une urgence en perte de sens

Par Aurélie El Hassak-Marzorati 📅 31/10/2024 ⌚ 10:23 am
(Modifié le : 31/10/2024) 💬 Aucun commentaire

Devant l'augmentation du nombre de personnes sans domicile fixe en France et leurs profils nouveaux, la directrice générale du Centre d'action sociale protestant (Casp), appelle à une réponse qui dépasse l'hébergement d'urgence. Et qu'il faudra construire avec des professionnels spécialisés pour offrir des conditions d'accueil adéquates.



Au-delà de la simple protection, les lieux d'accueil de jour permettent aux sans-abri de bénéficier d'un accompagnement social. (© CASP)

Dans un rapport publié le 1er octobre, la Cour des comptes alerte sur le caractère impérieux du renforcement du pilotage des structures d'hébergement par l'État et sur la nécessité d'anticiper les réponses de mise à l'abri et de veiller à leur bonne adéquation avec les besoins de chacun. De nombreuses associations ont ouvert au cours des dernières années, dans des délais toujours très courts, un grand nombre de places dans de nouveaux centres d'hébergement d'urgence, notamment pour un public vivant en famille. Dans un contexte où la simple mise à l'abri ne suffit plus – ni dans les lieux d'accueil, ni pour les professionnels, ni pour les personnes –, et si l'hébergement protégeait mieux et donnait de l'élan ? En 2022, le nombre de personnes sans domicile fixe était de 330 000 – il a été multiplié par deux en dix ans. Pour faire face à cette préoccupante augmentation, les crédits de l'État...

« Protégeons les bébés de l'extrême pauvreté »

tribune

Aurélie El Hassak-Marzorati

Directrice générale du CASP (Centre d'action social protestant)

Le 20 novembre marque le 35^e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant. Aurélie El Hassak-Marzorati rappelle la nécessité de renforcer les moyens à destination des tout-petits bercés dans la grande précarité et milite pour une protection sans conditions de leurs 1 000 premiers jours.

Aurélie El Hassak-Marzorati, le 20/11/2024 à 08:13

Lecture en 3 min.



Selon l'Insee, en 2018, la France enregistre un préoccupant taux de pauvreté monétaire de 20,3 % des enfants de moins de 3 ans, contre 14,8 % de l'ensemble de la population. Cette pauvreté des plus jeunes se retrouve de façon prégnante chez les enfants vivant en famille monoparentale ou en famille nombreuse avec un ou deux parents inactifs.

Parmi eux, de nombreux petits commencent leur existence sans refuge protecteur, sans toit. La Fédération des acteurs de la solidarité et l'Unicef, dans leur 6^e baromètre, alertent sur la présence de 2 043 enfants sans solution d'hébergement dans la nuit du 19 août 2024, dont 467 ont moins de 3 ans. Cette insoutenable photographie ne prend, de surcroît, pas en considération les enfants dont les parents ne recourent pas au 115 ou ne parviennent pas à joindre ce numéro d'urgence sociale et tous les autres vivant en squats ou en bidonvilles.

Malgré les moyens consentis par l'État aux associations du très social dans la dernière décennie, il est incontestable que les centres d'accueil destinés aux « pas ou mal » logés avec enfant(s) sont toujours non seulement insuffisants en nombre, mais aussi insatisfaisants par leur caractère temporaire et par la faible prise en considération de la spécificité liée à l'accueil des plus jeunes.

Accompagner les parents et les éducateurs

Notre pays doit urgemment mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence dédié aux familles, à la hauteur du besoin. Et, après cette mise à l'abri immédiate de premier niveau, il doit penser à de nouvelles formes de structures protectrices et stabilisatrices, où la mise en sécurité des jeunes enfants et leur bien-être constitueraient deux absolues priorités. Outre l'aménagement des établissements qui nécessiteraient des espaces et des mobiliers mieux pensés à l'instar de ce qu'Amélie Freyche, architecte d'intérieur et designer, a pu proposer pour les personnes âgées dans les Ehpad du Samu social, d'importants efforts doivent être accomplis en matière d'accompagnement.

> SUITE PAGE SUIVANTE >

Pour se sentir en sécurité et pour évoluer tranquillement, l'enfant a besoin d'un cadre stable, de réponses chaleureuses, prévisibles et harmonieuses de la part de son environnement proche, qui est souvent restreint à celui de ses parents. Cette atmosphère est d'autant plus importante qu'elle contient les prémices de la santé et du bien-être de l'individu tout au long de sa vie (sans pour autant le conditionner définitivement). Jusqu'à l'âge de 3 ans, le bébé est essentiellement rassuré par la présence émotionnelle et physique des personnes qui l'entourent. Si la mère n'est pas disponible, parce qu'elle est épuisée par sa situation de sans-abrisme, par l'incertitude du lendemain ou du fait de ses tracas financiers, le relais doit être pris entre autres par les professionnels des structures accueillantes, en immédiate proximité.

Ces derniers doivent, à titre d'exemple, aider le ou les parents à apprendre à déceler le sens des pleurs et à travailler sur leur acceptation. Aujourd'hui, dans les structures d'hébergement et de logement, ce soutien à la parentalité est insuffisant ; les compétences sociales des travailleurs sociaux sont dans la plupart des cas généralistes et nécessitent d'être complétées par de la formation. Quant aux éducateurs de jeunes enfants, plus largement les salariés de la petite enfance, ils constituent une valeur rare à systématiser.

Améliorer les modes d'accueil

Au-delà de cette proposition d'un accompagnement des parents et des éducateurs à mieux comprendre et accueillir les émotions chez le tout-petit et d'un renforcement des équipes, l'installation d'un espace de séparation entre le bébé et ses parents est indispensable. L'accès aux modes d'accueil de la petite enfance comme moyen de conciliation de la vie familiale, personnelle et professionnelle représente indubitablement un enjeu central de lutte contre la pauvreté monétaire qui frappe les enfants.

L'accès aux modes d'accueil de la petite enfance est également un moyen de lutter contre les inégalités précoces de développement du langage particulièrement bénéfique pour les enfants les plus pauvres. Pourtant, dans une recherche quelque peu surprenante, rendue publique début mai 2023, le Crédoc met en lumière un lien entre la pauvreté et le non-recours aux modes d'accueil sur lequel il faut impérativement agir.

Face à ce non-recours des parents, au-delà d'une réponse aux simples besoins primaires centrés autour du gîte et de l'alimentation, les associations, qui prennent en charge les enfants les plus démunis, doivent développer en leur sein un accueil progressif et des formes d'accueil mixtes, démontrer aux adultes les toujours renouvelés.

À lire aussi Précarité : quand les difficultés d'accès aux aides sociales aggravent la pauvreté

Les interventions précoces auprès des plus jeunes et la prise de conscience de certains facteurs de risques, dont l'instabilité liée à l'extrême pauvreté fait partie, sont le meilleur rempart dans la lutte contre les inégalités. Il faut mieux accompagner. Comme l'écrivait Victor Hugo, dans son illustre roman Les Misérables, « le sillon de l'enfance est généreux. Il donne plus que l'épi pour le grain de blé ». Recréer de la joie, de la sécurité, de la protection, dans cette période incontestablement déterminante pour chacun, qui devrait être heureuse pour toutes et tous, c'est « déposer une étincelle, c'est rendre une gerbe de lumière ».

Duralex, isolement des étudiants, Prix de l'inspiration en ESS... Les brèves ESS de la semaine

L'État accorde un prêt pour accompagner la transformation de Duralex en Scop, StudHelp lance une plateforme afin de rompre l'isolement des étudiants, les candidatures sont ouvertes pour les prix de l'inspiration en ESS de la Fondation Crédit coopératif et les Waldeck du Mouvement associatif, le Casp lance sa campagne de fin d'année... Découvrez l'actualité de l'ESS de la semaine.



La rédaction de Carenews fait le point sur l'actualité ESS de la semaine. Crédit : Carenews

Duralex : le prêt de l'État enfin débloqué pour accompagner la transformation de l'entreprise en Scop

production (Scop), en juillet dernier. Contrairement à ce qui a été relayé par la presse, ce prêt n'est pas destiné à soutenir une entreprise qui serait déjà en difficulté. Il a simplement été validé très tardivement, plus de six mois après la reprise, pour accompagner la transformation de Duralex en Scop.

Une plateforme pour rompre l'isolement des étudiants pour les fêtes de fin d'année

« **Les Repas solidaires** » est le nom de la plateforme lancée par l'association StudHelp. L'objectif est d'**offrir la possibilité aux étudiants isolés et en difficulté financière de partager des repas festifs pendant les fêtes de fin d'année**. La coopérative UpCoop qui soutient l'initiative solidaire a accueilli l'association dans ses locaux à Gennevilliers, le 12 décembre, pour inaugurer la plateforme. L'événement s'est déroulé en compagnie de nombreux bénéficiaires, bénévoles et professionnels.

L'action solidaire s'inscrit dans l'optique de mécénat d'entreprise d'UpCoop. « *Tout est parti d'un coup de cœur d'une salariée pour Studhelp. Elle a présenté l'association à la Fondation Up qui lui a apporté un soutien afin de développer son action plus largement sur le territoire* », a déclaré Christèle Peignon, responsable mécénat de la coopérative.

Lancement des Prix de l'inspiration en ESS

La Fondation Crédit coopératif, dédiée au soutien à l'économie sociale et solidaire, a lancé le 17 décembre son **appel à projets pour les Prix de l'inspiration en ESS 2025**. Les structures de l'ESS ont jusqu'au 6 février avant minuit pour **déposer leur candidature**. Depuis 1983, ces prix distinguent chaque année environ soixante projets en France. Les projets récompensés touchent « *à la dimension environnementale œuvrant pour l'intérêt général et dans des secteurs aussi variés que la culture, l'emploi, l'éducation, l'écologie, la santé, la citoyenneté, l'inclusion ou la promotion de l'ESS* ».

Les récompenses se matérialisent sous forme de soutien financier allant de 3500 à 10 000 euros. Pour obtenir la plus grande somme, les projets doivent franchir les sélections au niveau local, régional et national. Les gagnants seront connus au printemps.

> [SUITE PAGE SUIVANTE](#) >

Troisième édition des Waldeck, prix organisés par le Mouvement associatif

Les Waldeck, prix remis par le Mouvement associatif, récompensent les associations à la « **démarche interne remarquable en matière d'emploi, d'engagement, de pratiques numériques, de coopérations plurielles ou de transformation écologique** ». **Le dépôt des candidatures peut s'effectuer jusqu'au 16 février 2025**. Les lauréats seront distingués à travers cinq catégories : emploi, engagement, coopérations plurielles, pratiques numériques et transformation écologique.

À la clé, de la visibilité et une dotation de 5000 euros. Comme chaque année le jury se chargera d'identifier 25 pratiques inspirantes qui intégreront une publication du Mouvement associatif. Les associations candidates et non-gagnantes bénéficieront tout de même d'un temps d'accompagnement avec des ateliers de formation ou encore des rencontres avec des partenaires. **L'étude des candidatures par le jury est prévue le 31 mars et la remise des prix se déroulera lors d'un événement dédié à Paris en mai.**

« Plus de gestes, plus d'humanité » : le Casp entame sa campagne de fin d'année

Comptant plus de 600 salariés et 300 bénévoles, le Centre d'action sociale protestant (Casp) lance sa **campagne de fin d'année, « Plus de gestes, plus d'humanité »**. L'association qui accueille et héberge des personnes en détresse sociale propose une exposition sous forme de fresque pour « *mettre en avant toute la multiplicité des histoires et chemins parcourus des personnes accueillies* ». En 2023, le Casp a accompagné plus de 90 000 personnes en situation de précarité au sein de ses 80 structures situées en Ile-de-France (centres d'hébergement d'urgence, de réinsertion sociale, points d'accès aux droits et accueils de jour).

L'objectif de la fresque est de « sensibiliser sur les conséquences de la pauvreté auprès de personnes fragilisées et surtout l'opportunité de redonner du sens à la solidarité ». Le communiqué lançant la campagne déplore le manque de moyens humains et financiers constaté tout au long de l'année 2024. « *Chaque action contribue à rendre la vie plus digne et plus humaine. À travers cette fresque, des récits personnels se croisent pour former une mosaïque d'humanité. En soutenant le Casp, chacun-e peut devenir un maillon d'une nouvelle chaîne de solidarité* », estime Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale de l'association.

Léanna Voegeli et Camille Dorival 

NOËL : QUAND LA FRATERNITÉ ET LA SOLIDARITÉ BRILLEN

RCF, le 24 décembre 2024 - Modifié le 6 février 2025

Cette période de l'année reste difficile pour les plus fragiles et les plus isolées, mais des milliers de personnes seules ou en précarité vivront Noël ce mardi soir et mercredi grâce aux associations d'entraide et à leurs bénévoles.



Un repas de Noël organisé à Marseille par Emmaus en 2023. Crédit photo : Gaëlle Matata / Hans Lucas.

> SUITE PAGE SUIVANTE >



selon [le dernier rapport de l'association des Petits Frères des Pauvres](#). La solitude touche principalement les personnes âgées, mais aussi de plus en plus les jeunes ou des couples.

530 000 personnes en situation de mort sociale

Noël dans ces circonstances accentue la souffrance ressentie. *"Les valeurs autour du regroupement, des familles, des amis sont très présentes à Noël. Pour ceux qui vivent la solitude et l'isolement social, ce sont des moments encore plus difficiles que le reste de l'année"* rappelle Yann Lasnier, directeur général de l'association. Au quotidien, les Petits Frères des Pauvres accompagnent ces personnes seules et sur la période de Noël, ils organisent partout en France des réveillons. Françoise, 68 ans, vit à Chalon-sur-Saône. Elle a participé l'an dernier à une de ces soirées : *"j'ai ressenti beaucoup de solidarité, beaucoup de bienveillance, de joie. L'isolement social était rompu"*.

Des réveillons solidaires

[Des réveillons solidaires](#) sont organisés aussi par d'autres associations, comme le Secours Catholique avec son opération "FraterNoël". Des milliers de bénéficiaires sont accueillis chaque année partout en France. *"Il y a des réveillons à 20-30 personnes et puis d'autres à 200, voire à Paris, sur des bateaux où l'on est 600"* précise Myriam Longomba, responsable mobilisation grand public au Secours Catholique. *"Il peut y avoir des personnes à la rue, des personnes âgées isolées. Il peut y avoir des familles qui, le soir de Noël, n'ont pas les moyens de s'organiser pour vivre un réveillon comme elles le souhaiteraient. Certains ne sont pas forcément en situation de précarité, mais viennent nous rejoindre, car ils sont seuls le soir de Noël"*.

Un moment de paix pour faire famille

retrouver à ce moment-là au sein d'une famille un peu plus grande" confie Myriam Longomba. De son côté, le Centre d'action sociale protestante (CASP) gère 86 lieux d'hébergement d'urgence en France et organise aussi ce type de festivités pour les personnes hébergées. *"Nous accueillons de nombreuses familles monoparentales, avec des mamans seules avec leurs enfants et dont l'esprit est souvent pris par les problèmes. Ces moments de fête, c'est une petite parenthèse qui leur permet peut-être de se libérer l'esprit"* souligne Aurélie El Hassak-Marzorati la directrice générale du CASP.

Visites à domicile et maraudes dans la rue

Mais il n'y a pas que des réveillons pour sortir les bénéficiaires de leur solitude à cette période. *"En fonction de l'âge et des souhaits des personnes, les petits frères des pauvres proposent aussi des visites à domicile"* explique Yann Lasnier. Pour des personnes isolées SDF qui restent en dehors des structures d'accueil d'urgence des maraudes sont organisées par le Secours Catholique et d'autres structures. Toutes ces opérations permettent de partager un Noël fraternel. Mais cela va aussi plus loin. Françoise par exemple a conservé des liens avec les personnes rencontrées l'an dernier et ne raterait pour rien au monde le réveillon ce mardi.



Plus de gestes, plus d'humanité : le CASP lance sa campagne de fin d'année

Publié le 30 décembre 2024



Aurélie El Hassak-Marzorati

Centre d'action sociale protestant (CASP)

Pauvreté et précarité

Association contre l'exclusion, bien implantée à Paris et en Ile-de-France, le CASP, Centre d'action sociale protestant lance sa campagne de fin d'année : « plus de gestes, plus d'humanité ». Comptant plus de 600 salariés et 300 bénévoles, le CASP accueille et héberge au quotidien toute personne en détresse sociale que ce soit personnes à la rue, sortants de prison ou encore demandeurs d'asile. A l'aube de ses 120 ans, le CASP souhaite, via l'exposition d'une fresque unique et symbolique, mettre en avant (...)

Le Parisien
Mardi 4 février 2025 • N° 25022

13

Ces bébés SDF rивés à leur poussette

MAL-LOGEMENT | Le rapport annuel de la Fondation pour le logement des défavorisés, publié ce mardi, révèle que 2 000 à 3 000 nourrissons vivent dans la rue. Avec des retards de développement à la clé.

350 000 sans-abri, un record

« Le logement s'enfoncé dans la crise », sans détour, le constat est dressé par Christophe Robert, directeur général de la Fondation pour le logement des défavorisés, qui vient tout juste de se débarrasser de la mention « Abbé Pierre », après les révélations d'agressions sexuelles commises par le prêtre. Dans son rapport annuel, publié ce mardi, « tous les indicateurs sont au rouge », juge-t-il. Principale nouvelle donnée : 350 000 personnes sont sans domicile. Un record, et le double depuis 2012. Dans le détail, « entre 5 000 et 6 000 personnes dorment dehors, dont 2 000 à 3 000 enfants », relève la Fondation. Les chiffres sont sans doute sous-estimés, « puisqu'il s'agit de ceux qui appellent le 115, mais pour qui on n'a pas de solution », précise Christophe Robert. Tentés ou attirés de fortune, hôtels sociaux, aires d'accueil... Au total, 4 173 000 personnes seraient « mal logées » en France. Problème, la construction ne suit pas : en 2024, 259 000 logements (sous statut social) ont été mis en chantier, contre 435 000 en 2017. Rien que dans le parc social, moins d'un demandeur sur cinq reçoit une réponse favorable dans l'année, note le rapport. C'est pire pour les personnes en situation de handicap : « Elles ont 14 % de chances en moins d'avoir accès à un logement social, alors que leur statut est prioritaire », chiffre Manuel Domergue, directeur des études pour la Fondation.

On trouve de nouveaux profils, à commencer par les retraités et les seniors : « Pas étonnant, ceux qui touchent 800 € de pension ne s'en sortent pas. Dans leur vie, à un moment donné, ils doivent choisir entre manger et payer le loyer. Au final, c'est l'expulsion », T.P.



Ces « bébés poussette » souffrent d'un sommeil fragmenté, d'une métricité limitée, d'une croissance entravée ou encore d'une absence de socialisation.

Anass Kidou
avec Thomas Poupeau

LES POUSSETTES s'accroissent à l'entrée de l'année de jour du Casp (Centre d'action sociale protestante), dans le 9^e arrondissement de Paris. Un refuge qui permet aux familles en grande précarité de souffrir le temps d'une journée. À l'intérieur, les visages épuisés se croisent. L'interphone sonne. « Massada, emmitouflée dans un manteau beige, arrive en tenant la poussette de sa plus jeune, âgée de 1 an et demi, tandis que son fils aîné s'efforce déjà à détacher le harnais de sa petite sœur. Un geste devenu routinier. Faute d'espace où se ses journées recroquevillée dans son siège. Sa poussette est devenue sa maison. En France, au moins 42 000 enfants sont mal logés, selon l'usage de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Leurs refuges : hôtels sociaux, baraquements de fortune, chambre prêtée par un tiers, ou la rue pour 2 000 à 3 000 € d'entre eux, estime la Fondation pour le logement des défavorisés. Fondation Abbé Pierre), qui publie, ce mardi, son rapport annuel sur le mal-logement. Faute d'hébergement, les parents SDF n'ont d'autre choix que de

maintenir leur progéniture ainsi harnachée et immobile, en position assise. Aucun chaire toxique, « mais le phénomène est connu », remarque Manuel Domergue, directeur des études pour la Fondation pour le logement des défavorisés. Les associations qui leur viennent en aide leur ont même trouvé un nom : les « bébés poussette ». 80,9 % d'entre eux présentent un retard. En 2021, l'étude Enfant, menée par Santé publique France, s'est penchée sur ces enfants sans domicile de moins de 6 ans. Elle a ainsi révélé que 80,9 % d'entre eux présentent un retard de développement. Au Casp, Omar et Assa-Maria, jeunes parents originaires du Tchad, qui oscillent entre la rue et les nuits à l'hôtel depuis cinq mois, viennent avec leurs deux enfants, un petit garçon de 18 mois et un nouveau-né âgé de trois mois. Assa-Maria est tourmentée par la santé de son aîné. « À 18 mois, il ne marche pas beaucoup. Il préfère avancer à quatre pattes », se désolait-elle. Dans la salle de repos du centre d'accueil, au milieu de quelques jouets, le petit garçon reste accroché à sa mère, distant. « Il reste beaucoup avec moi, il ne joue pas trop

avec les autres enfants », marmara-t-elle. Dans la salle à manger du centre, où trône une grande table familiale, Zineb s'efforce d'offrir à son fils Abd al-Majid, 2 ans et demi, un semblant de normalité. Né en Algérie, son sommeil y était paisible, régulier. Ici, entre la rue et les logements d'urgence du 115, le petit est souvent confiné dans sa poussette, et son urvrer réduit à quelques centimètres carrés. « Il dort beaucoup, mais se réveille fatigué. Quand je vais chez le pédiatre, il me demande toujours pourquoi il est épuisé. » Entre deux cris, Abd al-Majid exprime à sa mère un mal-être que Zineb interprète : « Il fait des crises, il crie partout. Il n'arrive pas à parler, alors il s'énerve. » Pas étonnant, juge Célia Levavasseur, pédiatre depuis plus de vingt ans au Centre hospitalier du bobigny, près de Bouen (Seine-Maritime). « Ces bébés poussette ne

ne passent leur temps à fixer leurs pieds et leurs mains », constate la spécialiste. Dans la poupoirère où elle intervient, les retards sont flagrant. « Parfois, je le fais coucou pour dire au revoir, mais ils ne répondent pas. Ce sont pourtant des gestes que les enfants acquièrent très tôt, naturellement », se désolait-elle. Des micro-éveils incessants La fatigue aggrave la situation. Car les poussettes, lorsqu'elles sont en mouvement pour arrêter la rue afin de mendier ou de passer d'hébergement d'urgence en hébergement d'urgence, provoquent des micro-éveils incessants, qui fragmentent le sommeil des tout-petits. Cet environnement si restreint pèse sur leurs capacités motrices : « Un bébé qui on laisse au sol explore immédiatement en rampant ou à quatre pattes. Enfermé dans une poussette, il accumule du retard. Certains enfants ne marchent toujours pas à 18 mois, c'est alarmant », développe encore Célia Levavasseur. La nuit aussi, beaucoup de choses se jouent. Leurs hormones étant secrétées le soir venu, les bébés poussettes voient leur croissance entravée et leur système

nerveux peine à se développer correctement, ce qui affecte aussi leur mémoire, leur comportement et leur capacité à gérer leurs émotions.

Par ailleurs, au-delà de la motricité, l'absence de socialisation ajoute un frein supplémentaire. « Si ces enfants ne croisent que des adultes, ils risquent de développer un retard de langage, de se replier sur eux-mêmes, d'éviter les regards et de rester constamment en quête de leurs parents », souligne la pédiatre. Qui pointe tout de même les capacités d'adaptation des tout-petits : « En crèche, un enfant met en moyenne quinze jours à intégrer et à socialiser. Mais encore faut-il qu'il ait accès à une place. »

Ce que le Casp tente de pallier avec un espace – la galerie – où des puéricultrices veillent sur les tout-petits. On pousse la porte, un tableau dévoile plusieurs prénoms : Zaina, 2 ans, Nouara, 22 mois, Mariam, 15 mois. À côté, une salle tout droit sortie d'un rêve d'enfant : dessins aux murs, briques Lego, brosses et voitures miniatures. Foulée Marquis, chargée de mission enfance et familles au centre, pointe du doigt la fragilité des actions menées. « Elles dépendent de financements qui peuvent disparaître du jour au lendemain », déplore-t-elle.

« Ils ne bougent pas, passent leur temps à fixer leurs pieds et leurs mains »
Célia Levavasseur, pédiatre



CASP

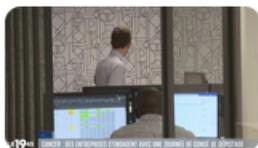
8 121 abonnés

3 sem. • 🌐



La semaine dernière, le CASP est passé sur **M6** : alors que la **Fondation pour le Logement des Défavorisés** vient de rendre un énième rapport sur l'état du mal-logement en France constatant l'augmentation continue du nombre de personnes sans logement, **Aurélié EL HASSAK-MARZORATI** a accueilli l'équipe du 1945 pour aborder le sujet des enfants victimes de la précarité.

Un reportage à retrouver en streaming à partir de 1"45 🖱️ <https://lnkd.in/eZrHwnBE>



Le 1945 - Le 1945 du 04/02/25 - M6+

m6.fr



Aurélié EL HASSAK-MARZORATI et 27 autres personnes

6 republications



👍 J'aime

💬 Commenter

🔄 Republier

➦ Envoyer



"Le secteur associatif est très inquiet" : à Paris, les personnes à la rue sont toujours aussi nombreuses

Publié le jeudi 13 février 2025

D'après le dernier bilan de la Nuit de la solidarité, 3 507 personnes étaient sans solution d'hébergement à Paris fin janvier. L'an dernier, c'était 3 492. Reportage dans les rues de la capitale.

Malgré les promesses politiques et les déclarations d'intention, les personnes à la rue sont toujours aussi nombreuses, selon le bilan de la huitième Nuit de la solidarité organisée à Paris fin janvier. Des bénévoles ont sillonné les rues de la capitale pour recenser les sans-abri. Leur décompte vient tout juste de tomber : 3 507 personnes recensées, contre 3 492 l'an dernier.

"Il me semble que M. Macron, quand il est arrivé au pouvoir, avait dit 0 SDF dans les rues. C'était en 2017, on est en 2025. Où va-t-on ?", s'agace Bruno, bénévole. *"En hiver, tout est déjà plein. Quand on appelle le 115, c'est compliqué parce qu'on n'a pas de place pour nous"*, relève Mike, sans domicile fixe.

"De plus en plus de femmes"

Malgré les éditions des Nuits de la solidarité qui se succèdent et permettent de renseigner certains sans-abri sur leurs droits, "le secteur associatif est très inquiet", souligne Aurélie El Hassak-Marzorati, du Centre d'action social et protestant. Elle estime que la situation dans les rues se dégrade : *"Au-delà des hommes, de plus en plus de femmes peuplent aujourd'hui les rues de Paris, des femmes victimes de violences intraconjugales, des femmes de plus en plus jeunes et c'est très préoccupant."*

Elle appelle notamment à la création d'hébergements d'urgence. Un vœu partagé par Léa Filoche, adjointe à la mairie de Paris, à l'origine de la Nuit de la solidarité. *"On compte là 3 507 personnes dans les rues parisiennes, mais en vérité, on en a mis 900 dans des dispositifs municipaux, qui sont à l'abri, donc qui ne sont pas comptés"*, souligne-t-elle. *"On attend aujourd'hui de la part de l'État qu'il prenne conscience de la réalité de terrain. On aimerait bien qu'il y ait des places d'hébergement qui soient créées, qui soient dignes, qui soient pérennes et qui se fassent de manière inconditionnelle."*

En 2023, 735 personnes sans domicile fixe sont mortes en France, selon le collectif Les Morts de la Rue.

TV + WEB



NOM DU MÉDIA
**France 3 -
Paris Île-de-France**

FAMILLE DU MÉDIA
TV Régionales

DATE DE PUBLICATION
13 mars 2025

AUDIENCE
108 000

SUJETS
Actualités - Infos Générales

→ [Lien vers l'article](#)

The screenshot shows a video player interface for France 3 Paris Île-de-France. The video content features a group of people in a meeting room, with a woman in a red jacket sitting at a table with a laptop. Overlaid text includes 'Solidarité', 'La Maison des coursiers', 'Les Titres', and '12/13 Paris Île-de-France'. The player interface includes a search icon, 'Mon france.tv' profile, and a 'Tous publics' rating. The video title is 'Émission du jeudi 13 mars 2025' and it is available until 21/03/2025. A recommendation prompt is visible at the bottom: 'On parle de ce qui vous intéresse ? Juste pour vous proposer des recommandations... qui vous intéressent ;)' with a link to 'Choisir mes catégories préférées'.

altitude

RELATIONS
MÉDIAS

RELATIONS
PUBLIQUES

STRATÉGIES DE
COMMUNICATION

CONTACT

Marie-Ange Juet
+33 6 40 98 16 46

marie.angejuet@gmail.com
www.altitude-rp.com

